

Le Conquet, le 9 mars 2021

# Conseil de gestion 9 mars 2021

## Délibération n° 2021-012

### Approbation du rapport d'activité 2020 pour le Parc naturel marin d'Iroise

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 et suivants et R. 334-31 et suivants ;

Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2021-027 du 24 février 2021 portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise ;

Vu le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise approuvé par le conseil de gestion le 29 septembre 2010 et par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées le 25 novembre 2010 ;

Vu la délibération n°2020-045 du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise du 28 septembre 2020 portant approbation du règlement intérieur ;

Considérant que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer ;

### Article 1

Sur présentation du directeur-délégué, le conseil de gestion, après en avoir délibéré, approuve unanimement le rapport d'activité 2020 pour le Parc naturel marin d'Iroise.

Nathalie Sarrabezolles  
Présidente du conseil de gestion





# Rapport d'activités 2020



# Sommaire

Préambule	3
Chiffres clés: le parc marin en 2020	4
Les moments clés de l'année 2020	6
<b>La vie du Parc naturel marin d'Iroise</b>	<b>6</b>
Les instances	6
Les avis	7
Les équipes et les moyens	7
L'équipe du parc	7
Les moyens nautiques	8
Les financements	8
Partenariat	9
Le Parc à l'international	9
<b>La mise en œuvre du plan de gestion</b>	<b>10</b>
Les projets	10
Éducation à l'environnement	10
Tourisme	11
Patrimoine culturel maritime	13
Pêche professionnelle	13
Patrimoine naturel	16
Communication et sensibilisation	20
Qualité de l'eau / Aquaculture	21
Surveillance et contrôle	26
Activité maritime	29
Evaluation: le tableau de bord	30
Indicateurs patrimoine naturel	30
Indicateurs pêche et activités d'extraction	30
Indicateurs qualité de l'eau	31
Éducation à l'environnement, patrimoine culturel maritime	31
Gouvernance	31
Bilan	32
<b>Annexes</b>	<b>33</b>
Subventions versées	33
Membres du Conseil de gestion	35
Organigramme	38
Avis rendus par les instances	39
Bilan de la mise en œuvre des actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	42
Moyens mis en œuvre	42
Actions menées:	45
Oiseaux	45
Mammifères marins	45
Habitats	45
Gestion durable des activités	46
Sensibilisation	46
Table des acronymes	47



# Préambule

---

En 2020, le Parc naturel marin d'Iroise a réalisé son 10ème programme d'actions depuis la validation de son plan de gestion en septembre 2010.

Ce plan de gestion a été adopté pour une durée de quinze ans. Il constitue la feuille de route du Parc. Tous les projets approuvés par le conseil de gestion dans le programme d'actions annuel concourent à la réalisation de ce plan de gestion

Les rapports d'activité successifs montrent que le conseil de gestion reste très attaché au maintien d'un équilibre des actions entre les différents chapitres du plan de gestion, mais également entre les trois fondements des parcs naturels marins : acquisition de connaissance, protection et développement durable des activités dépendantes de la mer.



Depuis le 1er janvier 2020, le Parc est intégré à l'Office français de la biodiversité (OFB).

Le conseil de gestion, instance de gouvernance du Parc, définit le programme d'actions permettant la mise en œuvre du plan de gestion dont il assure le suivi, l'évaluation périodique et la révision ; il décide de l'appui technique à apporter aux projets de protection de l'environnement et de développement durable.

Le conseil de gestion peut également proposer aux autorités de l'État compétentes en mer toute mesure nécessaire à la protection et à la gestion durable du parc naturel marin. Il a reçu délégation du conseil d'administration de l'OFB pour se prononcer par avis sur les activités susceptibles d'altérer de façon notable le milieu marin et pour définir les modalités d'attribution des subventions.

L'équipe technique pluridisciplinaire du Parc, avec l'appui des spécialistes du siège de l'OFB et de ses nombreux partenaires, met en œuvre le programme d'actions.

L'Office français de la biodiversité a apporté l'essentiel des moyens financiers, humains, logistiques et juridiques permettant au Parc de fonctionner.

Ce rapport d'activité rend compte de la réalisation du programme d'actions pour l'année 2020. Il détaille quelques projets particuliers et propose un bilan des actions menées.



# Chiffres-clés : le parc marin en 2020

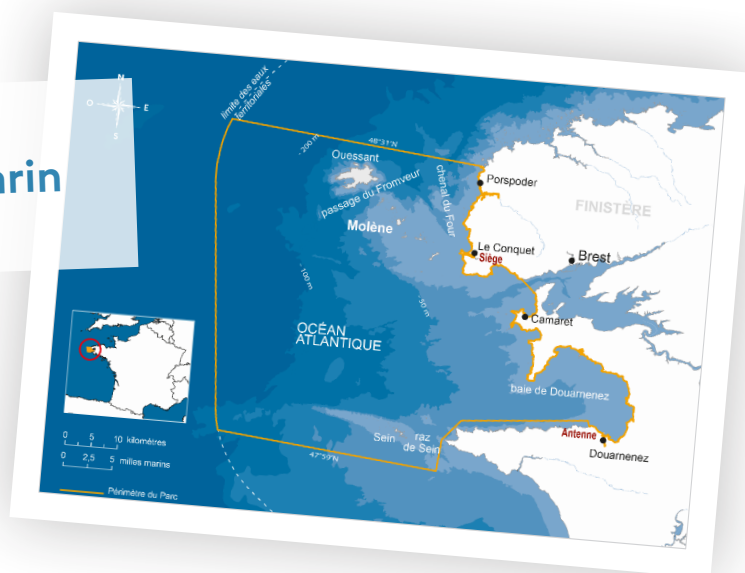


un espace protégé adapté

- 5 zones Natura 2000
- 2 cantonnements de pêche
- 1 réserve naturelle nationale
- 1 zone de tranquillité pour les dauphins

4

un espace marin



400 Km de côte

3500 Km<sup>2</sup> d'espace maritime

24 communes littorales





## un conseil de gestion engagé

**75%** de participation aux 3 conseils de gestion qui se sont tenus en 2020, en visioconférence ou en présentiel.

## une équipe au service de la mer

**29** agents au service de la biodiversité marine

**248** jours de mer cumulés par les navires

**69** missions de police, et de moins en moins de contrevenants...



5



## de futurs citoyens sensibilisés

Le programme «P'tits Mousses de l'Iroise» a été suivi cette année par

**808** élèves,

**38** classes,

**11** établissements scolaires des communes littorales.



## Partie 1 : Les moments clés de l'année 2020

La situation sanitaire a ralenti l'activité de terrain, obligeant l'équipe opérations à annuler plusieurs missions au printemps. Toutefois, cette période particulière n'a pas eu d'impact majeur sur les projets structurants et les équipes ont pu se concentrer sur des tâches de conception avant de retrouver le terrain.

L'ensemble des projets du Parc sont répartis sur 5 axes stratégiques :

- Soutenir et valoriser les bonnes pratiques des acteurs du monde maritime.
- Gérer durablement les espaces bénéficiant d'une reconnaissance particulière.
- Transmettre la connaissance et favoriser l'accès aux patrimoines naturel et culturel.
- Lutter contre les atteintes à l'environnement.
- Mieux connaître les habitats et les espèces.

Cette année, le Parc a pu démarrer trois projets bénéficiant de recettes externes (fonds européens, France filière pêche) et des ressources humaines associées :

- La dynamisation de la charte « ports propres » permettant de limiter l'impact des activités portuaires.
- Le renforcement des actions en faveur d'une pêche durable, et en particulier les interactions entre la pêche et les espèces protégées.
- La lutte contre les pollutions plastiques.

Ces trois nouveaux projets sont complémentaires de ceux déjà engagés en 2019 (BCHT, DEFIPEL, MARHA).

2020 a vu la finalisation du projet d'extension de la réserve naturelle nationale d'Iroise, avec un avis favorable de l'ensemble des structures consultées (établissements publics, conseils scientifiques, collectivités territoriales, propriétaires...). Une signature du décret est attendue au cours du premier semestre 2021.

Toujours dans le chapitre des zones protégées, le plan de gestion du marais de l'Aber (site du conservatoire du littoral sur la commune de Crozon) a été finalisé et approuvé.

Cette année 2020 a également montré l'importance de la gouvernance du Parc et son dynamisme. En effet, malgré les conditions sanitaires difficiles, le conseil de gestion et son bureau se sont réunis fréquemment, notamment pour rendre des avis sur des projets susceptibles d'altérer le milieu marin du Parc.

Sur le plan environnemental, les premiers résultats intermédiaires des projets DEFIPEL et l'augmentation des échouages de mammifères marins montrent une accélération des changements globaux, à présent perceptibles dans le Parc. Dans ce contexte de modification rapide de l'environnement, les équipes et le conseil de gestion devront faire preuve de réactivité pour suivre ces changements et adapter les modes de gestion.

## Partie 2 - La vie du Parc naturel marin d'Iroise

### 2.1. Les instances

En 2020, le conseil de gestion s'est réuni trois fois, dont une fois pour un conseil extraordinaire afin de statuer sur des autorisations d'activité. Le bureau s'est réuni quatre fois dont une pour préparer le conseil de gestion extraordinaire. En raison des conditions sanitaires, le conseil de gestion initialement prévu en juin a été annulé.



Les réunions se sont déroulées sur un ordre du jour validé par la présidente accompagné d'un dossier de séance adressé au moins deux semaines avant la réunion.

	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Conseil de gestion		06							28		06	
Bureau	21				28	29				06		

Le 28 septembre 2020, le conseil de gestion a approuvé la modification du règlement intérieur permettant à présent de siéger à distance par visio-conférence.

La participation aux instances de gouvernance est très bonne et en hausse par rapport à 2019, avec un taux de participation sur 2020 de près de 75%. C'est au conseil de gestion extraordinaire du 28 septembre que le nombre de participants a été le plus élevé avec 41 membres présents sur 48 invités.

## 2.2. Les avis

Au cours de l'année, un seul avis conforme a été émis par le conseil de gestion concernant l'implantation de l'hydrolienne SABELLA dans le Fromveur. Ce projet a reçu un avis favorable avec recommandations.

Une demande d'avis conforme a été retirée de l'ordre du jour la veille de la session du 28 septembre, le porteur de projet ayant décidé de revoir son dossier. Il s'agissait de la création d'un élevage de volaille sur la commune du Juch.

30 avis simples ont été émis dont 29 par la présidente, conformément à la délégation donnée par le conseil de gestion. Un projet de dérogation à l'épandage de lisier de porc en bande côtière a reçu un avis simple défavorable du conseil de gestion.

Le nombre d'avis simples a notablement baissé cette année (passant de 47 avis en 2019 à 30 avis en 2020) en raison de l'annulation de nombreuses manifestations nautiques.

La liste des avis est détaillée en annexe 4.

## 2.3. Les équipes et les moyens

### 2.3.1. L'équipe du Parc

A la fin de l'année 2020, l'équipe du Parc comptait 29 agents dont 5 financés par des ressources externes (ETP hors plafond d'emplois) et 2 agents en contrat d'alternance. La moyenne d'âge de l'équipe est de 43,6 ans, en hausse en raison du départ des 3 jeunes volontaires en service civique. L'ancienneté moyenne dans la structure est de près de 9 ans. Les effectifs sous plafond d'emploi sont stables ; la chargée de mission « communication et sensibilisation » remplacée épisodiquement par un CDD, obtient un emploi permanent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'équipe du Parc est structurée à partir d'un organigramme de référence présenté de manière détaillée en annexe. Celui-ci prévoit une répartition des fonctions articulées de la façon suivante :

- Missions transversales de nature administrative, ou de communication.
- Service « ingénierie » chargé de préparer les dossiers relatifs aux avis du conseil de gestion, de préparer et de réaliser le programme d'actions annuel et de préparer les évolutions du plan de gestion et du tableau de bord. Il est composé des coordonnateurs de projets,

responsables d'une thématique particulière, et généralement chargés d'encadrer le personnel qu'ils ont recruté sur les projets générant des recettes. En 2020, en raison de l'augmentation des effectifs au sein du service ingénierie, une nouvelle organisation a été mise en place.

- Service « opérations » chargé de l'application du programme d'actions sur le terrain au sein du Parc. Il est composé de deux unités et assure notamment les opérations de suivi du milieu marin, de surveillance et de contrôle et contribue fortement à la sensibilisation des usagers.

La répartition des agents par fonction illustre le poids important donné aux missions opérationnelles ou d'ingénierie qui concentrent 9/10 des effectifs. Cette répartition a été renforcée par l'arrivée des agents affectés aux projets financés par des fonds européens et des agents en alternance.

Cette priorisation sur les postes opérationnels atteint ses limites. En effet, malgré le soutien du siège de l'OFB, les projets européens génèrent une charge de travail administratif difficilement absorbable par la seule assistante de direction. Une partie de cette charge est partagée par les coordonnateurs de projets.

L'effectif est très majoritairement implanté sur le site du Conquet où se trouve réunie la totalité du service ingénierie, les agents qui assurent les missions transversales et une équipe d'agents de terrain. Le site de Douarnenez, sur l'île Tristan, accueille le directeur-adjoint opérations et 5 agents de terrain.

### 2.3.2. Les moyens nautiques

La flottille du Parc naturel marin d'Iroise est constituée de :

- Deux vedettes en aluminium, « Augustine » et « Valbelle », d'une longueur de 10,40m armées en 3<sup>ème</sup> catégorie. Elles disposent d'un plan de pont adapté et d'un treuil hydraulique leur permettant le déploiement et la manipulation de matériels et équipements divers.
- Deux semi-rigides de 8m, « Startijenn » et « Sparfell Vor », rapides et maniables dans une faible hauteur d'eau, permettent un accès facile aux îlots et idéalement conçus pour aborder d'autres navires dans le cadre des contrôles. Mis en service en 2011, leur remplacement est programmé en 2021.
- Un semi-rigide de 5,80m, « Kornog », stocké sur une remorque de route qui permet sa mise à l'eau facile et rapide dans n'importe quel secteur du Parc.

Le nombre et la complémentarité des moyens nautiques mis à disposition du Parc par l'Office français de la biodiversité permettent aux équipes d'assurer l'ensemble des missions et la mise en œuvre du programme d'actions, sur tout le périmètre du Parc et dans des conditions de sécurité optimales.

### 2.3.3. Les financements

En début d'année 2020, un budget opérationnel de 1 000 000€ a été alloué au Parc. A ce budget opérationnel, il convient d'ajouter les charges salariales et les charges indirectes (loyers, assurances, carburant des véhicules,...), prises directement en charge par l'OFB.

A la fin de l'année 2020, l'OFB a réparti les crédits non consommés par les autres parcs. Le PNMI a pu bénéficier d'un budget complémentaire de 300 000€ pour lancer deux grands projets d'acquisition de connaissance.

Afin de compléter le budget octroyé par l'OFB, les agents du Parc ont fait appel à des financeurs externes.

Projet	Financeur	Montant subvention
INTERREG Preventing Plastic Pollution « PPP »	INTERREG	48 029,29€
	France Filière Pêche	60 876,80€



DEFIPEL en mer d'Iroise		
Inventaire des invertébrés terrestres sur les îles de la Réserve naturelle nationale d'Iroise	Conseil départemental du Finistère	5 000,00€
Gestion RNNIroise	Etat (DREAL)	52 750,00€
	TOTAL	166 656.09€

## 2.4. Partenariat

Le Parc naturel marin d'Iroise est parfaitement intégré dans le paysage institutionnel, scientifique et associatif finistérien.

Les comités départemental et régional des pêches sont des partenaires majeurs du Parc. Les synergies nées de ce partenariat permettent aujourd'hui de travailler en toute confiance au maintien d'une activité de pêche durable. Ce partenariat a permis d'obtenir un financement du fond FEAMP pour réaliser une « analyse risque pêche » sur les espèces et habitats en zone Natura 2000.

Le Parc entretient des relations privilégiées avec l'association « Bretagne Vivante » dans le cadre d'un contrat de recherche et de développement. De nouveaux projets sont co-construits avec l'IFREMER et l'Institut Universitaire et Européen de la Mer (Université de Bretagne Occidentale) dans le cadre des cartographies d'habitats benthiques et de la caractérisation de la fonctionnalité de certains habitats marins. Le parc naturel marin est impliqué aux côtés du CNRS dans la zone atelier « Brest Iroise ». Ces partenariats entre le Parc et les instituts de recherche ont notamment permis d'obtenir un financement INTERREG pour un projet sur la lutte contre les pollutions plastiques.

Cette année, les échanges entre partenaires, en particulier étrangers, ont été notablement réduits par la situation sanitaire.

## 2.5. Le Parc à l'international

Le Parc naturel marin d'Iroise reste une référence en matière d'équilibre entre protection et maintien des activités durables dépendantes du milieu marin. A ce titre, les agents sont régulièrement sollicités pour apporter leur expertise ou valoriser les actions réalisées en Iroise. Les conditions sanitaires en 2020 ont très largement limité les échanges et ralenti les projets de coopération.

### Réseau transatlantique des aires marines protégées :

La participation à ce réseau, financé par le service des instruments de politique étrangère de la commission européenne, permet de comparer les modes de gestion des différentes AMP en Atlantique, en particulier sur la thématique de la protection des mammifères marins et de la résilience.



### Coopération France-Québec :

Le service « international » de l'OFB a proposé au Parc de travailler à la mise en place d'actions concrètes en coopération avec le Québec, et en particulier avec le parc marin du Saguenay Saint Laurent, très semblable au Parc naturel marin d'Iroise dans son mode de gestion et dans son organisation. En 2019, les axes d'une future coopération ont été définis mais n'ont pas été concrétisés en 2020.

### Coopération avec le Viêt-Nam :

Le service international de l'OFB a pris contact avec les autorités vietnamiennes (institut national de médecine maritime et comité populaire de Haiphong) pour participer à la création d'une aire marine protégée en lien avec un centre de plongée. A ce stade, le Parc naturel marin d'Iroise est impliqué et pourrait être, à terme, le partenaire privilégié.

## Partie 3 – La mise en œuvre du plan de gestion

### 3.1. Les projets

#### 3.1.1. Education à l'environnement

L'année 2020 a été marquée par l'annulation d'un grand nombre d'actions en raison de la situation sanitaire : conférences, fêtes maritimes, expositions, « les phares complètement à l'ouest »... Toutefois, dès la rentrée scolaire, de nombreux professeurs ont décidé de faire à nouveau confiance au Parc et les agents ont pu retrouver le chemin des écoles.

#### Les P'tits mousses de l'Iroise masqués, le lancement des AME et d'un nouveau concept « les aires éducatives » :

##### ➤ Les P'tits Mousses « masqués »

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par le contexte sanitaire national qui a interrompu, au mois de mars, le programme d'animations pédagogiques prévu dans les écoles. La thématique proposée par le Parc était : « **Le temps qui passe, les cycles de la nature en Iroise** ».



Nous avons pu toutefois travailler avec 38 classes pour 11 établissements dans 7 communes littorales du Parc. 808 enfants ont bénéficié de ces animations.

Seules les 37 interventions en classe ont pu être réalisées. Deux d'entre elles ont été menées par l'association Ar Viltansou. L'ensemble des autres animations et notamment les interventions des partenaires extérieurs et les sorties terrain ont été annulées.





Comme tous les ans, un film de présentation des P'tits mousses a été réalisé sur la thématique annuelle. Il est intégré dans le nouveau site Internet du Parc avec des pages consacrées aux animations pédagogiques qui ont été mises à jour.

Les animations des P'tits mousses ont repris à la rentrée de septembre. Le thème proposé aux écoles est : « les supers pouvoirs des animaux de l'Iroise ».

#### ➤ **Le lancement des AME**

Le Parc a organisé, en septembre 2020, une sortie en mer pour les collégiens de Molène, dans le cadre d'un projet mené par l'APIM (atelier partagé de l'île Molène). Embarqués à bord du semi-rigide d'Archipel Excursion, les enfants ont ainsi pu découvrir leur archipel depuis la mer. De cette sortie est née l'envie des enseignants de créer une AME (aire marine éducative) sur Molène. Deux autres écoles ont souhaité s'inscrire dans la démarche de labellisation AME et ont identifié le Parc comme référent : le collège du Ponant à Ouessant et les CM2 de l'école Jean Monet du Conquet.

#### ➤ **La création des « aires éducatives »**

Pour répondre aux spécificités des îles, à l'interface entre terre et mer, le Parc a proposé à l'OFB un nouveau concept, celui des « aires éducatives », qui fusionne AME et ATE (aires terrestres éducatives). Le Parc s'est ainsi associé, sur Molène et Ouessant, au Parc naturel régional d'Armorique qui devient, à nos côtés, co-référent de ces toutes nouvelles « aires éducatives ». Nous bénéficions sur ce projet du soutien du projet européen MarHa.

Cette démarche, en proposant de nouveaux modèles pédagogiques intégrés, apporte également une cohérence en termes de cogestion de la réserve de biosphère. Elle a été saluée par le comité MAB de l'UNESCO et pourrait être étendue à d'autres réserves.

#### ➤ **Les expositions**

L'exposition « Poissons », composée de 24 panneaux, a été présentée toute l'année 2020 dans le bourg de Molène.

L'exposition « Phares et Balises d'Iroise » a été proposée sur le port de Morgat et le long de la plage de Pentrez (Saint Nic) durant toute la saison estivale. Les panneaux étaient présentés sur les supports en forme de balises du Parc.

Les conférences thématiques proposées traditionnellement par les agents de terrain du Parc n'ont pas pu être réalisées cette année au vu de la crise sanitaire.

### **3.1.2. Tourisme**

Charte « Guide partenaire » : toujours plus d'adhérents



Sur les 77 structures de découverte du milieu marin identifiées sur le périmètre du Parc, 48 sont aujourd'hui signataires de la charte, ce qui représente 13 nouvelles signatures par rapport à 2019. Toutes les activités sont représentées : kayak, centres nautiques, plongée, jet-ski, aviron de mer, bateau-école, balade en mer, guide de pêche, voile, surf, activités sur l'estran...

Pour évaluer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des prestataires et les soutenir dans cette période difficile, nous sommes restés en contact avec eux par téléphone et mail. Le bilan que nous avons dressé montre que les conséquences de ce contexte sont très variables d'une structure à l'autre.

La crise a eu un impact également sur nos possibilités d'honorer les engagements du Parc. Ainsi, nous n'avons pas pu proposer aux signataires d'embarquer avec les agents. De la même façon, 16 animations prévues dans le cadre des P'tits mousses de l'Iroise ont dû être annulées.

Cependant, la réunion annuelle d'informations a pu être organisée le 3 mars à Océanopolis. Elle a rassemblé 44 participants pour 26 structures partenaires.

Des contacts réguliers avec les signataires permettent d'entretenir le lien : transmission d'informations sur les activités du Parc, rappels de certains points de la charte, annonces de conférences... Certaines structures nous ont également fait remonter des informations sur des comportements non appropriés ou des données naturalistes (marsouins, requins pélerins).

La surveillance des activités a pu être réalisée seulement à minima pendant la saison, depuis le littoral (3 séances d'observation) et en mer. Elle a permis toutefois de constater quelques entorses à la charte (au niveau du temps d'observation des dauphins ou de l'approche des repositoires à phoques) qui ont été signalées aux structures concernées. Dans l'ensemble, on peut constater néanmoins une nette amélioration des pratiques : réduction de la vitesse des navires, bonne approche des mammifères marins, remontée d'informations...

Par ailleurs, le travail sur les indicateurs des activités de loisir encadrées a continué, avec l'aide d'un stagiaire de licence, et un questionnaire a été réalisé pour permettre de rendre plus homogènes les retours sur les bilans d'activités des structures.

Nous avons commencé la révision de la charte qui arrive à échéance en fin d'année. La nouvelle version sera présentée lors de la journée annuelle des signataires au printemps 2021. Nous travaillons également sur un poster à destination des structures signataires pour informer la clientèle de leur engagement dans la charte. Nous bénéficions pour cela du soutien du projet européen MarHa.

### Le sentier d'interprétation de Molène, un travail partenarial structurant

#### ➤ Du sac à dos à l'application



Dans le cadre du projet BCHT, le travail sur la création d'un sentier d'interprétation sur l'île de Molène se poursuit. Initialement, le groupe de travail avait validé la création d'un « sac à dos » à destination des visiteurs et contenant du matériel pédagogique pour découvrir l'île : jumelles, guides naturalistes, boussole... Ces sacs devaient être mis à disposition du public dans les commerces et à la gare maritime. Les mesures sanitaires nous ont obligés à faire évoluer cet outil vers une version numérique. C'est l'application « Cirkwi » qui a été proposée. Elle peut intégrer des contenus variés - photo, vidéo, audio.



#### ➤ Une signalétique à renouveler

Parallèlement, un travail sur la signalétique du sentier a été entamé. Il s'agit de remplacer les panneaux du circuit « Toujours un œil sur la mer » et d'ajouter de nouveaux points d'intérêts. Cinq grandes thématiques ont été définies - la terre et l'agriculture, la pêche, la pierre, le goémon, la sécurité et le sauvetage - et seront déclinées sur des panneaux ou pupitres. A ces thématiques seront rattachés des éléments (fours à goémon, murets) ou points de vue indiqués par de petits panneaux ou pictogrammes le long du sentier côtier. Une étude paysagère a été lancée par le PNRA pour évaluer l'impact visuel de ces panneaux sur le milieu. L'ensemble sera réalisé pour la saison prochaine.

### 3.1.3. Patrimoine culturel maritime

#### **Le Parc en soutien financier des porteurs de projets culturels.**

Dans le cadre de sa politique de subventionnement, le Parc a soutenu cette année plusieurs projets relatifs au patrimoine culturel de l'Iroise.

Le projet d'édition de l'ouvrage « Chancerelle, au nom de la conserve, 1828 à nos jours », œuvre de référence sur l'industrie de la sardine, a ainsi bénéficié d'une aide du Parc. L'association Emglev Bro Douarnenez a obtenu une aide pour son projet de transmission de l'histoire maritime appelé « Mousses à l'ancre, l'histoire maritime de Douarnenez à hauteur d'enfant ». Elle a également été soutenue pour un projet de collectage « Douarnenez en chansons » qui prend la suite du remarquable travail réalisé autour de « Marins à l'ancre ».



La commune de Lampaul-Plouarzel a bénéficié d'une aide pour remettre en état les cabanes de gabariers du port de Porscave dans le cadre du label Port d'Intérêt Patrimonial.

Enfin, la SAMM, association d'archéologie maritime, a obtenu un financement du Parc pour l'achat d'un magnétomètre pour mener à bien un projet de cartographie des épaves des abords de l'île de Sein. Au-delà de cette subvention, c'est un partenariat qui s'engage avec cette association notamment via la charte guide-partenaire.

### 3.1.4. Pêche professionnelle

Les projets en matière de pêche se déploient sur plusieurs axes : partenariats avec la profession, travaux et études sur les fonctionnalités halieutiques de certains secteurs de l'Iroise, suivis des mesures de gestion etc. En 2020, grâce au recrutement d'un agent pour animer le réseau de « pêcheurs partenaires », un travail de fond a été réalisé sur la charte.

## Pêcheurs partenaires

L'arrivée de l'agent dédié à cette thématique a permis de dresser un bilan de la charte 2017-2020. Globalement, il est assez mitigé ; les pêcheurs auraient souhaité une présence à bord encore plus fréquente de la part des agents du Parc. Les retours sur les études réalisées sur les espèces halieutiques (langouste, homard...) ont été jugés insuffisants. Les journées de rencontre organisées par le Parc entre pêcheurs partenaires sont en revanche très appréciées. Pour les pêcheurs partenaires, le lien avec le Parc reste un élément primordial de cette charte. Ce bilan a permis d'envisager des pistes d'amélioration pour faire évoluer la charte 2021-2024. Le programme d'actions 2021 prévoit notamment des embarquements plus fréquents et la diffusion d'informations scientifiques.

Une journée « pêcheurs partenaires » s'est déroulée le 2 octobre 2020 sur la presqu'île de Crozon. Elle a été consacrée aux espèces amphihalines en présence d'une spécialiste de haut niveau.

En fin d'année, la première lettre d'information a été éditée. Elle reprend le thème des amphihalins afin de transmettre les informations diffusées lors de la journée de rencontre aux professionnels absents. On y trouve également des actualités récentes telles que les résultats des tests de filets biodégradables réalisés dans le Parc naturel marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale et un appel à candidature pour des échanges avec des chefs cuisiniers.

En raison de la crise sanitaire, les formations à la lutte anti-pollution au CEDRE ont dû être reportées à 2021. Plusieurs embarquements d'observation ont été maintenus en 2020 malgré la crise ; en 2021, le nombre d'embarquements sera démultiplié dans le cadre de plusieurs projets (programme Obsmer, tests de moyen de mitigation, PNA Puffin etc.).

## Projet « SLAMIR »

L'exploitation des grandes algues brunes, les laminaires, est une composante importante dans l'histoire des activités de la mer d'Iroise. Ces grands champs représentent à la fois un habitat pour de nombreuses espèces marines, et une ressource pour les pêcheurs goémoniers. On distingue l'exploitation de la *Laminaria digitata* à l'aide d'un scoubidou qui s'enroule autour des algues, et la *Laminaria hyperborea*, espèce plus profonde à durée de vie plus longue qui est récoltée à l'aide d'un peigne trainé sur les fonds.

Le projet SLAMIR, Suivi des LAMinaires en Iroise, s'intéresse aux forêts de *Laminaria hyperborea*. Ce projet vise à répondre à deux grandes questions : quelle est l'efficacité du système de gestion mis en place en 2015 ? Quelle est la fonctionnalité des peuplements de *Laminaria hyperborea* ?

Pour ce faire, 4 suivis ont été mis en place avec des structures partenaires. Tous ces suivis se font en plongée sous-marine. L'idée est de comparer des stations exploitées par les goémoniers à des stations non exploitées.

Pour suivre la biodiversité associée algale, un premier suivi est coordonné par le Museum National d'Histoire Naturelle. La station biologique de Roscoff étudie les chaînes alimentaires (réseaux trophiques) présents dans ces champs d'algues ; l'UMS Patinat, les peuplements de poissons. L'Ifremer observe la dynamique de croissance des plants et la biomasse en place. Plusieurs de ces suivis répondent aussi aux objectifs de directives européennes : la directive (Natura 2000) habitat, faune, flore (DHFF), la directive cadre sur l'eau (DCE) et la directive cadre stratégie milieu marin (DCSMM). Depuis 2020, l'association « eaux et rivières de Bretagne » est associée au comité de pilotage de ce projet.

Les stations observées se situent dans l'archipel de Molène et sur la Chaussée de Sein.



Les suivis sont réalisés depuis 2018, les résultats définitifs seront disponibles en 2022.

Les premiers résultats ne montrent pas de différence significative entre les sites exploités et ceux qui ne le sont pas, mais la caractérisation de l'exploitation goémonière est essentielle pour affiner l'analyse et expliquer les résultats. Les résultats seront comparés et mis en perspective avec des données environnementales et des données fines d'exploitation goémonière.



*Crédit : Y. Turpin (OFB)*

Le programme apportera aussi des informations sur la dynamique des peuplements algaux et contribuera à la connaissance des changements globaux.

#### Projet « ARPI »

En 2020, l'équipe du Parc a monté un dossier de demande de financement FEAMP (Fond européen pour les Affaires Maritimes et la pêche) afin de mener une analyse de risque pour la pêche professionnelle. Le projet ARPI : Analyse Risque Pêche en Iroise contribue à la mise en œuvre de la directive Habitats-Faune-Flore 92/43/CEE du 21 mai 1992 et la directive Oiseaux 79/409/CEE. Ce projet vise à prendre en compte les risques liés aux activités professionnelles, de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats et des espèces listés dans ces directives. Ce travail est un dispositif prévu réglementairement et permet d'éviter que chaque entreprise de pêche ne réalise son évaluation d'incidence Natura 2000.

Ce projet est piloté par le Parc naturel marin d'Iroise, en partenariat avec le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère.

Le dossier de financement a été accepté et les travaux commenceront en septembre 2021.

### 3.1.5. Patrimoine naturel

2020 a été une année atypique en matière de patrimoine naturel. Si les suivis habituels ont souffert du confinement au début du printemps, la restauration de certains sites habituellement très fréquentés a été une bonne surprise.

#### Sortie de confinement et mesures de protection

Pendant le confinement printanier, les plages ont été désertées par les promeneurs. De nombreuses espèces animales et végétales y ont repris leurs droits. Quelques jours avant la réouverture des plages, au mois de mai, les agents ont été déployés sur le territoire du Parc pour identifier les zones à enjeux, recolonisées par les espèces sauvages, en particulier par les oiseaux nicheurs. Certaines plages ont été profondément modifiées ; la végétation et des cordons de galets sont réapparues, créant des zones favorables à la présence d'espèces dépendantes de ces habitats.



En collaboration avec les collectivités territoriales et les partenaires, les agents du Parc ont mis en place plusieurs exclos afin de protéger des zones de nidification de limicoles côtiers et d'hirondelles des rivages. Sur la plage de Morgat (Commune de Crozon) une zone a été matérialisée et a été maintenue jusqu'à l'automne. Un couple de grand gravelot y avait élu domicile, permettant la naissance et l'accompagnement jusqu'à l'envol de 4 jeunes.

En automne, une trentaine d'individus s'y sont également installés quelques jours avant de reprendre leur migration. La municipalité a décidé de pérenniser la protection de cette zone propice à l'accueil des oiseaux.

Ces phénomènes très localisés ont permis de sensibiliser la population et les élus à l'artificialisation des zones côtières. Les mesures d'exclusion, accompagnées d'une sensibilisation bien ciblée (panneaux, articles, réseaux sociaux...) ont permis de faire comprendre l'intérêt de laisser une plage retrouver son aspect sauvage.



#### Site de l'Aber (Crozon)

Depuis 2016, le Parc est co-gestionnaire du site de l'Aber (Crozon), propriété du conservatoire du littoral. Suite à un transfert de compétences de la commune de Crozon vers la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime (CCPCAM), une nouvelle convention de co-gestion a été signée en 2020 entre le conservatoire du littoral, la CCPCAM et le Parc.

Le comité de suivi, a validé le plan de gestion du site. Etabli pour la période 2020-2030, ce document prévoit 6 types d'actions de :

- suivi environnemental,
- suivi des activités,
- connaissances,
- gestion opérationnelle,



- sensibilisation,
- pilotage.

Au programme des premières années de gestion sont notamment prévues des actions de suivi de la dynamique sédimentaire du site, la poursuite des suivis relatifs à la faune, la définition d'un schéma de circulation, la limitation du dérangement des espèces et des études portant sur les mammifères (loutre d'Europe et petits mammifères).



*Secteur du marais – Aber (Crozon) crédit : C.Gicquel (OFB)*

Afin d'acquérir des connaissances plus fines sur l'espèce, identifier d'éventuelles menaces et alimenter le plan de gestion du site, les agents du Parc ont conduit une étude pour en savoir plus sur la présence de la loutre d'Europe dans le marais de l'Aber.

Le relevé fréquent des indices de présence comme les crottes (appelées épreintes) ou les empreintes, et la pose de pièges photos ont permis de mieux comprendre comment la loutre utilise la zone.

### Extension de la Réserve naturelle nationale d'Iroise

Le préfet du Finistère et le préfet maritime de l'Atlantique ont confié au Parc naturel marin d'Iroise, le 20 juillet 2018, le projet d'extension de la réserve « sur les différents îles et îlots de l'archipel de Molène ainsi que leurs estrans ».

Au premier semestre 2019, le Parc a débuté son travail sur l'extension par une phase de concertation, avec la mise en place d'un groupe de travail dédié ayant pour objectifs :

- d'aboutir à un diagnostic partagé sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel et les usages,
- de valider une proposition de périmètre,
- de valider un projet de réglementation.

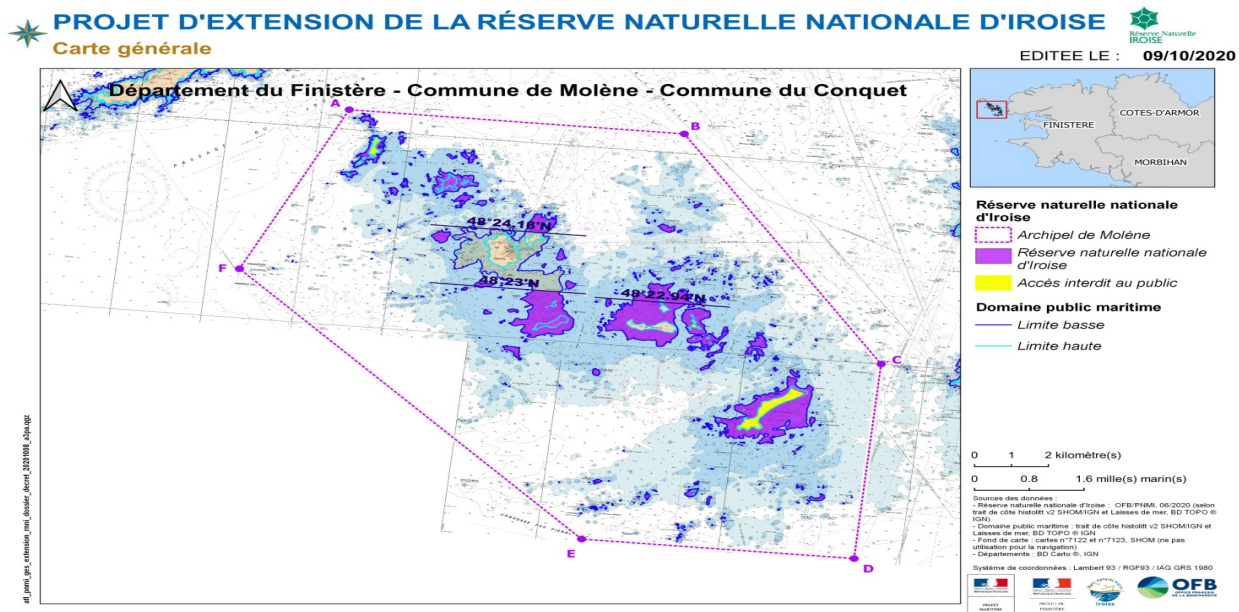
Le dossier de présentation du projet d'extension concerté a été remis au Ministère en novembre 2019.

En 2020, les consultations sur ce projet se sont succédées. Le comité consultatif de la réserve naturelle, le conseil scientifique des réserves naturelles nationales insulaires bretonnes et le conseil scientifique régional du patrimoine naturel, se sont prononcés très largement en faveur du projet. Les instances nationales, dont le conseil national de protection de la nature, puis les propriétaires des îlots et les collectivités locales concernées ont à leur tour validé le projet. À l'issue de ces consultations, la préfecture du Finistère a organisé une enquête publique, pendant le mois de juillet 2020. Le projet est entré, en décembre, dans une dernière phase de validation par le Conseil national de protection de la nature.

La procédure pourrait aboutir à la signature du décret d'une Réserve naturelle nationale étendue, au premier semestre 2021.

Le nouveau projet de périmètre de la réserve naturelle s'étend sur une superficie d'environ 1 129ha, soit 120ha et 58a de domaine terrestre et 1 008ha et 41a de domaine public maritime. La colonne d'eau n'est pas intégrée au périmètre d'extension, contrairement aux habitats marins intertidaux.

Ce projet ambitieux permet de protéger la plupart des espèces et habitats fragiles de l'archipel de Molène : oiseaux marins et limicoles nicheurs, reposoirs à phoques, habitats intertidaux et de haut de plage... Malgré ces protections fortes, l'humain n'a pas été oublié puisque de nombreuses zones restent accessibles, toute l'année ou en dehors des périodes à enjeux.

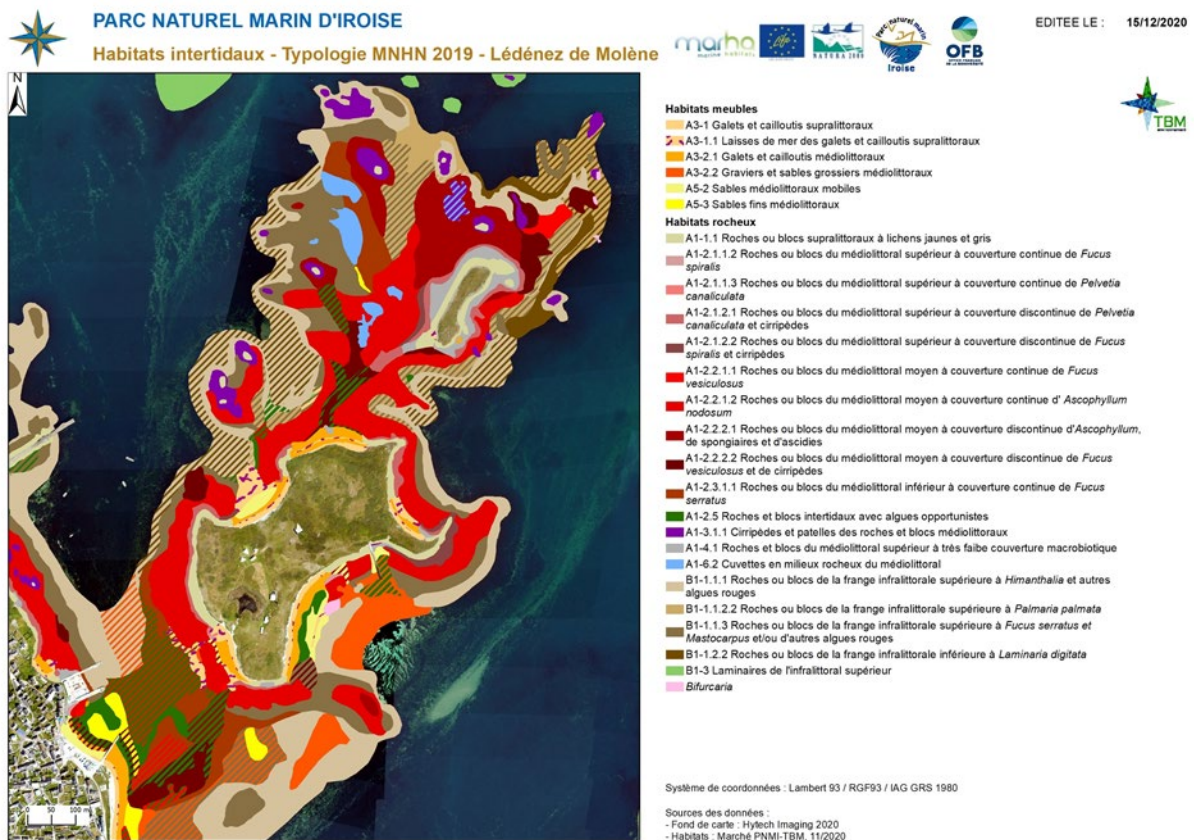


**Projet LIFE MARHA**  
**Cartographies d'habitats et autres projets en cours**



Le Parc naturel marin d'Iroise est opérateur de plusieurs sites Natura 2000. Appuyé par le Life Marha, il s'est engagé dans des nouveaux projets de cartographie des habitats marins.

Les premiers résultats concernent les zones intertidales de l'archipel de Molène et le littoral de la côte nord du Parc. Initié début 2020, ce projet, associait une prospection de terrain à un levé hyperspectral et des photos à haute résolution. La cartographie est à présent disponible. Ces travaux viendront alimenter le futur plan de gestion de la réserve naturelle nationale d'Iroise en cours d'extension et l'analyse risque pêche (projet ARPI).



Les sociétés mandatées débutent actuellement le projet de cartographie des habitats subtidaux de la Chaussée de Sein. Sur cette zone, nous disposons de peu de données en raison de la difficulté d'accès au site. La dynamique océanographique et la diversité de substrats induisent pourtant la présence de fonds très riches qui abritent une faune et une flore variées. Cette cartographie sera disponible en 2023.



La mise en place d'aires éducatives bénéficie également de l'apport technique de l'agent Marha positionné dans l'équipe du Parc. En complément, le travail sur les outils de sensibilisation réalisé par le Life Marha est utile au Parc naturel marin d'Iroise (Nav&Co, affiches sur le rôle fonctionnel des habitats, poster charte des guides partenaires, etc.).



### 3.1.6. Communication et sensibilisation

Malgré la disparition du poste de chargé de communication, le Parc a pu bénéficier d'un CDD de quelques mois afin de réaliser les actions prioritaires de communication et de sensibilisation. La mission principale de la personne recrutée de juin à décembre a été d'alimenter le nouveau site Web du Parc.

Le premier objectif en matière de communication reste la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'environnement marin et la modification des comportements. La notoriété du Parc doit servir cet objectif.



#### Les réseaux sociaux

Les jeunes volontaires en service civique ont activement participé à la redynamisation des réseaux sociaux. En un an, le nombre d'abonnés sur la page Facebook du Parc a pratiquement triplé. L'implication des abonnés est jugée excellente. Cette notoriété permet de diffuser des messages de sensibilisation.

Plus modeste, le compte Instagram compte 1600 abonnés et a vu son nombre d'abonnés doubler en un an.

Les abonnés à nos réseaux sociaux sont essentiellement domiciliés dans le Finistère, ce qui correspond à la cible fixée.

#### Evènementiel

En raison de la crise sanitaire, la plupart des évènements ont été annulés. En particulier les portes ouvertes du Parc n'ont pu se tenir cette année.

Les conférences ont également souffert de la crise sanitaire. Les conférences « mais que fait le Parc ... ? » ont toutes été annulées à l'exception de celle de Molène, qui a connu un beau succès en marge des journées de la réserve de Biosphère.

En octobre, le Parc a participé à une table ronde à l'occasion des « aventuriers de la mer » organisée par la cité de la voile à Lorient aux côtés de Gilles Bœuf, professeur au collège de France et de Thierry Burlot, président de l'OFB. Devant un amphithéâtre plein, les invités ont débattu autour du thème : « Planète mer : comment sauver la biodiversité marine ? ».

En octobre également, le Parc a été invité au festival des sciences de Noirmoutier pour une conférence sur la protection du milieu marin.

Ces interventions permettent de valoriser le modèle de parc naturel marin et notamment la capacité de ces outils à protéger le milieu marin, dans la concertation, en maintenant des activités durables.

#### Publications

L'annuaire des marées 2020 a pu être publié ainsi qu'un numéro de notre désormais célèbre revue « journal de bord », distribué en janvier 2020. Grâce au soutien du Life MARHA, ce numéro a permis d'aborder en détail la notion d'habitat marin. Les retours des lecteurs sont excellents et ce mode de communication, ciblé sur les habitants des communes littorales du Parc, est à privilégier.

#### Animations sur les navires de la Penn ar Bed

En 2020, le Parc naturel marin d'Iroise et la Penn ar Bed ont poursuivi leur collaboration pour la mise en œuvre d'animations de sensibilisation sur les navires en direction des trois îles de l'Iroise. Pour assurer cette mission, trois animatrices ont été recrutées du 1er juillet au 31 août. Environ 3 500 passagers ont été sensibilisés. Les animations en mer étaient complétées par des rencontres avec les animatrices sur les îles.

#### Presse

Les retombées presse en 2020 ont beaucoup concerné le patrimoine naturel, avec une belle couverture des actions post-confinement et un regain d'intérêt pour les sujets liés à

l'environnement de la part de la presse quotidienne régionale. Les conditions sanitaires n'ont pas permis d'embarquer de journalistes sur les missions en mer.

### 3.1.7. Qualité de l'eau / Aquaculture

En 2020, l'activité du Parc en matière de qualité de l'eau s'est accélérée avec le démarrage de projets structurants.

La qualité des eaux est une question essentielle et un fil rouge du plan de gestion. En effet, la plupart des espèces marines passent une partie de leur cycle de vie dans la masse d'eau et sa qualité est donc une condition indispensable à la préservation de la biodiversité. Les actions du Parc dans ce domaine couvrent un large spectre tant les sources de pollutions chroniques et accidentelles sont nombreuses et peuvent même être situées loin de l'Iroise.

Zoom sur 3 projets emblématiques

#### **La dépollution du port de plaisance du Rosmeur**

Le Parc, financé par le projet européen Preventing Plastic Pollution (PPP), a organisé une campagne de dépollution dans le port de plaisance du Rosmeur, à Douarnenez en novembre 2020.

Au début des années 2010, le Parc a organisé des collectes d'algues vertes sur le site. Lors de ces actions, nous avons détecté la présence de nombreux déchets au fond du port.

Pour limiter la dégradation de ces déchets dans le milieu marin et notamment leur fragmentation en micro particules de plastique, le Parc a réalisé une collecte en collaboration avec le Syndicat mixte ports de Pêche & Plaisance de Cornouaille (SMPPPC), gestionnaire du port et signataire de la charte « port partenaire » du Parc.



Le projet s'est déroulé selon 3 phases : une plongée de reconnaissance permettant d'estimer la nature et la quantité de déchets, la dépollution opérationnelle, réalisée par une société spécialisée, puis une phase de sensibilisation afin de transmettre les résultats de l'opération aux usagers du port. La majorité des déchets collectés a un lien avec la pêche professionnelle ou de loisir : morceaux de filets, viviers à crustacés, cannes à pêche, chaises pliantes, appâts...sans compter les éternelles bouteilles en verre et en plastique ou les nombreux pneus initialement utilisés comme défenses. L'autre source identifiée est le BTP avec des poutrelles d'échafaudage collectées.

En raison d'une visibilité quasi nulle, la collecte s'est concentrée sur les déchets volumineux. Ainsi, 30 m<sup>3</sup> de déchets ont été collectés dont 20 m<sup>3</sup> de pneus.

La dernière phase prévue en 2021 permettra de valoriser cette action. En effet, il est prévu d'installer sur le port un panneau informatif sur le type, l'origine et la quantité de déchets collectés au fond du port afin de responsabiliser les usagers.

Cette action, intégrée au projet Interreg PPP, s'inscrit dans une série de 6 actions de dépollution en zones difficiles d'accès notamment en milieux insulaire et portuaire.

En 2020, un travail préparatoire à la dépollution de l'ancienne décharge d'Ouessant a démarré.



*Scaphandrier remontant sur le bateau après arrimage du chapelet de pneus et déchets divers représentatifs dans la benne de chantier – Crédit photo : Bertrand Quéré / Le Floch Dépollution*



*Exemple de chaise liée à la pêche de loisir reposant au fond du port –  
Crédit photo : Livier Schweyer-OFB*

### **Opération Coques en destock' : le recyclage des navires en fin de vie sur les îles**

Depuis plusieurs années, le Parc anime et accompagne le réseau des ports de l'Iroise. Ce projet est à présent cofinancé par les fonds européens LEADER et FEAMP. Il a pour objectif de réduire l'impact des activités portuaires, par le biais notamment de la charte « Port Partenaire ».

Sous la coordination du parc naturel marin, le réseau des ports partenaires accompagne les acteurs et valorise les expériences pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la maîtrise des pollutions. Cette charte permet également de renforcer la sensibilisation et la pédagogie auprès des usagers.



Depuis 2020, le Parc naturel marin d'Iroise accompagne les collectivités insulaires pour le recyclage des navires en fin de vie. Ces bateaux nécessitent une prise en charge spécifique pour éviter leur dégradation dans l'environnement et ainsi préserver la qualité des milieux. De plus, l'insularité peut générer des contraintes logistiques et économiques dans la gestion des déchets et a fortiori des navires en fin de vie.

L'Association pour la Plaisance Eco-Responsable (APER) gère la déconstruction et le recyclage des bateaux de sport ou de plaisance en fin de vie. La totalité des coûts de déconstruction est prise en charge par cet éco-organisme. Seul le transport vers un centre de déconstruction agréé reste à la charge du propriétaire du navire.

Le Parc a donc proposé de prendre à sa charge le transport de ces navires entre l'île et le centre de déconstruction (transports maritime et routier). Cette action est financée à travers le projet « *Preventing Plastic Pollution* ».

Cette opération a commencé sur Sein et Molène. Elle devrait se poursuivre sur Ouessant au printemps 2021. Les communes accompagnent les propriétaires qui le souhaitent pour déposer les demandes de déconstruction au PNMI puis organiser l'enlèvement des navires. A ce jour, six demandes de déconstruction ont été déposées et une dizaine de propriétaires ont manifesté leur intérêt.

Cette action vise à amorcer une gestion durable des bateaux de sport et de plaisance en fin de vie, en donnant aux collectivités et aux propriétaires les outils nécessaires pour agir par eux-mêmes par la suite. En complément, pour pallier les difficultés administratives et juridiques auxquelles les gestionnaires portuaires sont parfois confrontés face à des navires abandonnés, le Parc proposera, début 2021, une formation aux gestionnaires portuaires et élus des communes du Parc, en lien avec la Direction départementale des territoires et de la mer.



**RECYCLEZ  
VOTRE  
BATEAU !**  
À SEIN & MOLÈNE  
DU 15.11.2020 AU 15.04.2021  
SEULEMENT !

**GRATUIT. SIMPLE.**  
LE PARC NATUREL MARIN D'IROISE :

- Facilite vos demandes de déconstruction auprès de l'APER
- Prend en charge le transport vers le centre de déconstruction

Contactez  
**Nina CUDENNEC**  
au  
**07 64 46 89 88**

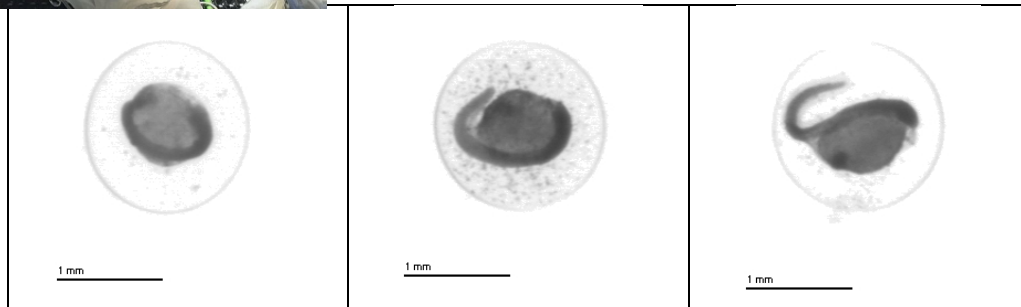
**Caractérisation de la dynamique de la ponte de la sardine en mer d'Iroise soumise à l'influence saisonnière du front thermique d'Ouessant.**

Un travail de traitement des données historiques du suivi planctonique mis en place depuis 2010 dans le Parc, a été réalisé dans le cadre du projet DEFIPEL, financé par France filière pêche. Ce projet mené avec Ifremer a pour but de comprendre le lien entre l'écosystème, la ressource, et la filière afin d'améliorer la gestion de l'exploitation des petits pélagiques.

Un travail d'analyse des « œufs » dans le zooplancton a permis de caractériser la dynamique spatiale et temporelle de la ponte de la sardine en mer d'Iroise. Il a ainsi révélé l'existence de zones de ponte récurrentes ou occasionnelles en mer d'Iroise. Ces zones sont considérées comme étant un habitat essentiel au cycle de vie des poissons pélagiques et démontrent l'importance de la mer d'Iroise pour les espèces d'intérêt halieutique.



*Photo : Prélèvements du plancton, au filet WP2 (maille 200µm)*



*Oeufs de sardine à différents stades (images du logiciel Ecotaxa - Zooscan)*

La saisonnalité de la ponte de la sardine dans le Parc est associée à la dynamique du front thermique d'Ouessant. Cette structure hydrologique saisonnière est liée au réchauffement printanier et estival des eaux du plateau continental Nord-Gascogne. Cette saisonnalité observée est en concordance avec les résultats des campagnes PELGAS menées dans le golfe de Gascogne par IFREMER. Ainsi une première période de ponte a lieu au printemps, au moment de la mise en place du Front thermique. Cette ponte est principalement localisée dans la baie de Douarnenez et au niveau du front interne d'Iroise, et présente des valeurs comparables à celles observées plus au sud, dans le Golfe de Gascogne, durant les campagnes PELGAS. Une deuxième période de ponte, moins importante et de caractère plus ponctuel, a lieu en automne, au moment de la déstructuration du Front thermique, alors que le réseau trophique est plutôt caractérisé par du plancton de petite taille.

Ce travail mené sur les œufs va être poursuivi en intégrant une analyse sur la valeur énergétique du plancton à différentes saisons. Les résultats de cette étude pluridisciplinaire permettront d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement (structure, qualité, dynamique) des écosystèmes marins pélagiques du Parc, essentiels aux différents stades de vie des petits pélagiques présents en mer d'Iroise.



### 3.1.8. Surveillance et contrôle

#### Un cadre

La politique de surveillance et de contrôle du PNMI vise à assurer l'application des orientations de gestion fixées dans le décret de création du Parc et précisées dans le plan de gestion, en favorisant une bonne application des réglementations :

- maintien en bon état de conservation des populations d'espèces protégées et de leurs habitats,
- réduction des pollutions,
- maîtrise des activités d'extraction de matériaux,
- exploitation durable des ressources halieutiques,
- exploitation durable des champs d'algues,
- conservation du patrimoine paysager, architectural, maritime et archéologique,
- développement raisonné des activités touristiques, nautiques et de loisirs.

La mise en œuvre de cette politique s'appuie sur les orientations de plusieurs plans de contrôle définis à l'échelon national ou régional (plan de façade Nord Atlantique Manche Ouest pour le contrôle de l'environnement marin, plan régional de contrôle des pêches, plan de contrôle Eau) et leurs déclinaisons au niveau départemental établies en MISEN et CODOP, instances auxquelles le Parc participe.

#### Des moyens

Dix agents du Parc sont inspecteurs de l'environnement, un onzième suit actuellement le parcours de commissionnement. A ce titre, ils sont habilités à rechercher toutes les infractions au code de l'environnement relatives à l'eau et à la nature mais également les infractions à la police des pêches maritimes, à la police des biens culturels maritimes et à l'ensemble des polices listées à l'article 334-2-1 du code de l'environnement. Leur action, conjuguée à celle des services de l'Etat, participe donc au maintien d'une pression de contrôle favorisant la bonne application de ces réglementations et concourt à la limitation du niveau d'infractions.

#### Des actions

L'activité de surveillance et de contrôle représente ainsi une part significative - entre 15% et 20% - de l'activité des agents du service opérations du Parc.

En 2020, l'archipel de Molène et la réserve naturelle nationale d'Iroise ont fait l'objet de mesures de surveillance particulières entre mai et juillet, période de nidification pour certaines espèces sensibles d'oiseaux. L'effort de contrôle s'est notamment porté sur l'interdiction temporaire d'accès au domaine public maritime de certains îles de l'archipel de Molène, qui vise à prévenir le dérangement d'espèces d'oiseaux protégées en période de nidification. Ces actions ont par ailleurs été l'occasion pour les agents du Parc de sensibiliser les usagers au projet d'extension de la RNN d'Iroise.

Le respect des mesures de gestion de la pêche de *Laminaria Hyperborea* et des zones d'interdiction de chalutage est une préoccupation constante des équipes du PNMI. Cette surveillance s'exerce de manière permanente lors de leur présence sur les zones concernées.

Sur l'estran, les équipes du Parc participent activement au dispositif interservices de surveillance et de contrôle, notamment dans le cadre des missions de surveillance de la pêche à pied coordonnées par la DML à l'occasion des grandes marées.

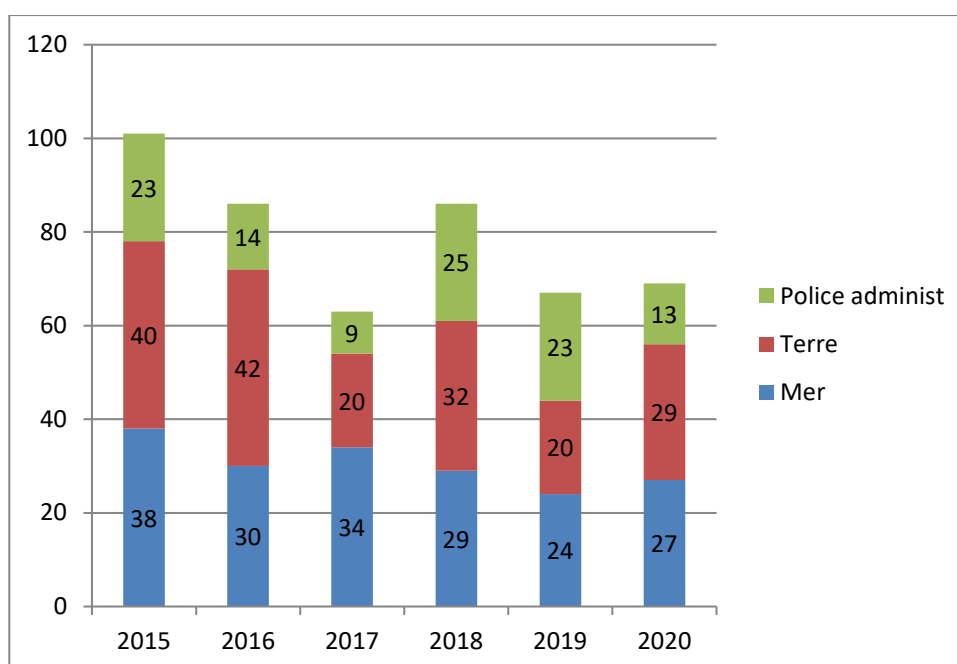
#### Statistiques

Malgré la suspension de toute activité de terrain pendant la période de confinement du printemps, 69 missions dédiées ont pu être réalisées en 2020. Les missions dites dédiées sont celles qui sont consacrées exclusivement à l'activité de surveillance et de contrôle. Elles sont programmées et planifiées en fonction des orientations et priorités de contrôle et peuvent être réalisées en

collaboration avec d'autres services. De nombreux contrôles sont néanmoins réalisés de façon opportuniste, lors de missions qui ne sont pas dédiées à la surveillance et au contrôle, notamment lorsque les agents sont témoins de situations potentiellement suspectes.

27 missions de contrôle dédiées ont été conduites en mer : surveillance des activités de plaisance (pêche de loisir et sécurité de la navigation) et de pêche professionnelle (chalutage dans les 3 milles, récolte du goémon).

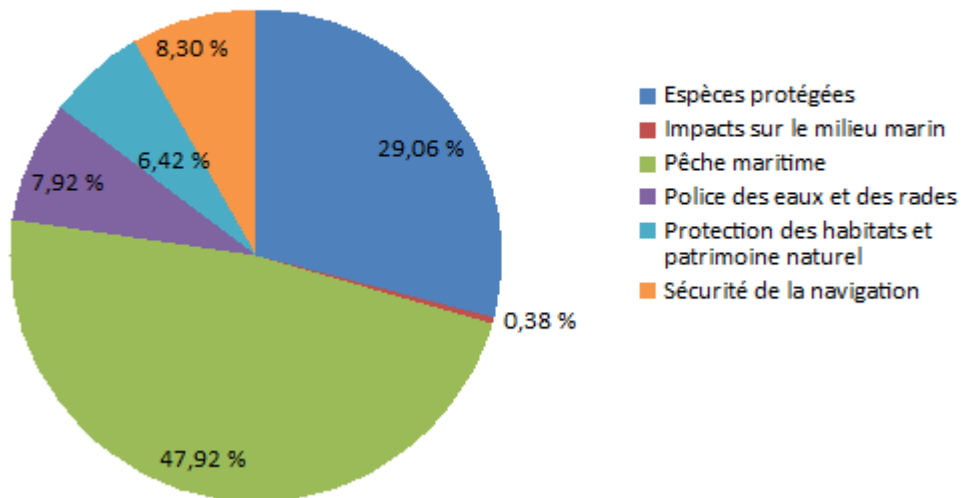
A terre, 29 missions dédiées ont été menées sur l'ensemble du littoral. Les activités de pêche à pied sont particulièrement ciblées mais ces missions permettent également d'assurer une surveillance générale sur un certain nombre d'activités et de pratiques (carénage sauvage, circulation d'engins motorisés sur le domaine public maritime, réglementation des mouillages, etc...)



**Nombre de missions**

La répartition du nombre de contrôles par domaine du plan de contrôle s'établit comme suit :

### Répartition des contrôles par domaine (Données 2020 - PNMI)



Le contrôle de la pêche maritime (professionnelle et de loisir) représente près de la moitié des actions de police des agents du Parc. Les activités ciblées sont celles qui sont identifiées dans le document de politique de contrôle et de surveillance sur la base des orientations du plan de gestion (récolte des laminaires, pêche à pied, cantonnement à langoustes, etc...). Si ces activités sont encadrées par une réglementation « pêche maritime », le respect de celle-ci permet également de garantir la prise en compte d'enjeux de protection de l'environnement et de la biodiversité (espèces et habitats notamment).

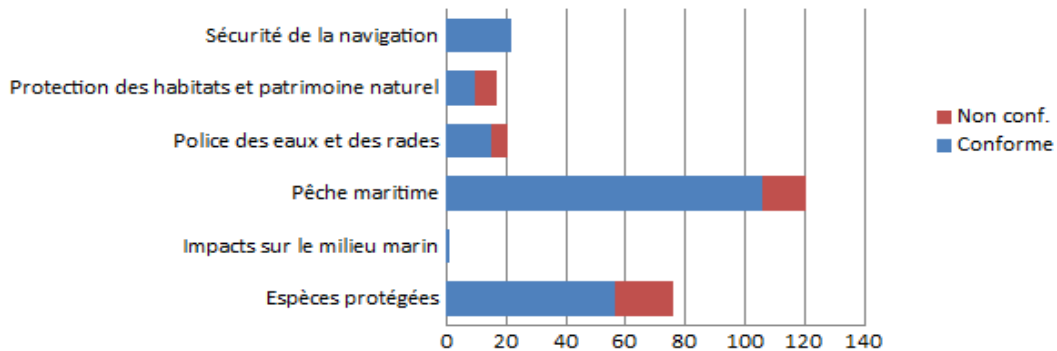
L'effort de contrôle a également été soutenu cette année sur les enjeux liés aux espèces protégées : principalement en surveillance des zones de nidifications identifiées dans l'arrêté préfectoral dans l'archipel de Molène mais également pour certaines zones littorales colonisées pendant la période de confinement et qui ont fait l'objet de mesures de protection particulières.

C'est donc sur ces deux grandes thématiques que se concentrent les infractions relevées :

- En matière de pêche maritime, les infractions concernent essentiellement le non-respect des quotas et/ou taille minimale de capture de certaines espèces (ormeaux particulièrement) et la non-conformité de certains engins (nombre et marquage des casiers) exclusivement en pêche de loisir.  
Le nombre d'infractions relevées en pêche à pied de loisir se maintient depuis plusieurs années à un niveau assez faible. La pression de contrôle exercée par les agents du Parc et les nombreuses actions de sensibilisation entreprises auprès des usagers a manifestement conduit à une évolution des pratiques pour un meilleur respect des réglementations, notamment pour la pêche des ormeaux. Les pêcheurs qui fréquentent les sites de pêche du Parc savent que ceux-ci font l'objet d'une surveillance particulière et sont généralement bien informés des enjeux liés aux mesures réglementaires de limitation des captures.
- Dans le domaine « espèces protégées », la plupart des cas relevés concernent le non-respect de certaines mesures de protection des zones de nidifications mises en place post-déconfinement. Ce sont pour la plupart des manquements mineurs qui ont fait l'objet d'avertissements oraux. Une procédure d'enquête judiciaire a cependant été ouverte suite à la dégradation volontaire pendant la nuit d'un enclos mis en place sur la plage de Morgat pour protéger un couple de grands gravelots et sa nichée de quatre poussins. L'enquête n'a pas permis l'identification des auteurs des dégradations parmi de nombreux fêtards ayant fréquenté la plage durant la nuit.



Trois procédures « contre X » ont enfin été ouvertes suite à l'intervention des agents du Parc pour traiter des cadavres de dauphins communs échoués sur lesquels des traces de prélèvement de muscle ont été observés.



### Police administrative

L'activité de police administrative reste stable par rapport à l'année 2019. Elle s'inscrit majoritairement dans le cadre fixé par les plans de contrôles départementaux et concourt à la réalisation des objectifs du plan de gestion.

Les missions se sont principalement portées sur le respect d'avis émis pour des manifestations nautiques (en zone Natura 2000 pour la plupart), conditions de circulation sur le domaine public maritime et sur des problématiques de rejets côtiers, particulièrement sur le bassin versant du Ris, en baie de Douarnenez, où plusieurs contrôles en exploitation ont été menés en collaboration avec les services de la DDTM. Ces contrôles ont permis de relever plusieurs « non conformités » qui ont donné lieu à des procédures de verbalisation et de mise en demeure.

Des opérations de recherches de produits interdits ont été menées sur les aires de carénage de Morgat et Tréboul.

### **3.1.9. Activité maritime**

Malgré le confinement au printemps, les navires du Parc ont cumulé en 2020 un total de 248 jours de mer.

L'entretien et le maintien en condition opérationnelle de ces moyens représentent un investissement logistique et financier conséquent. De nombreuses interventions de maintenance périodique ou de dépannage sont réalisées tout au long de l'année afin de garantir un fonctionnement optimal des embarcations.

Le remplacement des deux semi-rigides Rafale est envisagé en 2021.

Les moyens du Parc concourent au dispositif permanent de l'Action de l'Etat en Mer. A ce titre, ils apportent régulièrement leur concours à des missions d'assistance ou de sauvetage en mer et participent aux actions mises en place dans le cadre des journées de sécurité des loisirs nautiques coordonnées par la préfecture maritime en saison estivale.

Les équipages du Parc ont notamment été engagés dans 5 missions de sauvetage et d'assistance en mer sous coordination du CROSS. L'équipage du semi-rigide PM503 a notamment sauvé de la noyade deux nageurs en difficulté, emportés par le courant à la pointe de Corsen.

## 3.2. Evaluation : le tableau de bord

En 2020, le travail de révision du tableau de bord s'est poursuivi. Malgré tout, les résultats de 2019/2020 se sont à nouveau caractérisés par une augmentation du nombre d'indicateurs, non renseignés. Ils reflètent une situation complexe avec de nombreuses questions abordées comme l'hétérogénéité des données, leur bancarisation, le manque de connaissance sur certains compartiments du milieu marin qui ne facilitent pas la démarche de révision. En 2021, la proportion d'indicateurs renseignés doit augmenter. En particulier, le travail sur la notoriété du Parc ou sur l'éducation à l'environnement ont abouti.



Dans ce chapitre, on ne détaillera pas les résultats car le tableau de bord analysé est celui de 2019. Seuls quelques points saillants sont évoqués. Les résultats détaillés sont disponibles sur le site du Parc.

### 3.2.1. Indicateurs patrimoine naturel

L'ensemble des indicateurs relatifs au patrimoine naturel sont renseignés. Certains doivent encore évoluer (maërl), d'autres sont à présent consolidés.

L'indicateur maërl continue à poser problème. Trois sites sont en effet suivis pour le maërl (Les Pourceaux dans l'archipel de Molène, la baie de Camaret et la baie de Douarnenez) en mesurant le pourcentage de maërl vivant prélevé sur ces bancs à la benne. Si le taux de maërl vivant par unité de surface donne une idée de son potentiel de renouvellement, il ne constitue pas une mesure totalement fiable. Certains bancs façonnés par la houle ont naturellement un pourcentage de recouvrement en maërl vivant faible. En revanche l'évolution de ces deux paramètres sur le long terme permet d'obtenir des éléments objectifs. Associés à la biodiversité et à la qualité des communautés de maërl que suivent les experts, il sera possible de définir un état écologique allant dans le sens de l'amélioration ou de la dégradation (Grall 2019).

L'indicateur « phoques gris » a été revu cette année. Les variations d'effectifs sur 6 ans ont été prises en compte, de même que les effectifs de phoques gris de la chaussée de Sein. L'Iroise constitue bien une zone d'importance pour le phoque gris au niveau national et l'indicateur est donc très bon. Les principaux reposoirs de phoques gris, situés dans l'archipel de Molène et dans la chaussée de Sein, cumulent cette année 67,7% des effectifs nationaux recensés. Le fait de compter toujours aux mêmes endroits permet d'identifier une tendance qui va donc vers l'accroissement, en particulier dans le sud du Parc. Les effectifs dans l'archipel de Molène semblent continuer de croître mais plus lentement.

Les autres indicateurs liés au patrimoine naturel sont fiables et robustes.

### 3.2.2. Indicateurs pêche et activités d'extraction

La majorité des indicateurs sont renseignés mais un peu moins de la moitié font l'objet d'une évaluation. De manière générale, l'accessibilité à la donnée pêche est très encadrée. Pour le tableau de bord PNMI, un important travail d'accessibilité à la donnée a été réalisé, ainsi les indicateurs peuvent être calculés. Néanmoins leur évaluation n'est pas toujours possible faute d'une grille de lecture permettant d'interpréter les valeurs au regard des finalités de gestion.

Des réflexions sont en cours pour résoudre ces difficultés (exploitation d'autres données complémentaires, réflexion avec les experts).

Les indicateurs économiques sont à retravailler en fonction des données existantes accessibles. En effet, le système national a évolué et l'accès aux données s'en trouve modifié, une discussion reprend pour faciliter cet accès.

La majorité des indicateurs pêche sont calculés à partir de l'analyse des bases de données de l'IFREMER et de la DPMA (SIH et SIPA) d'où sont extraites les informations. Les délais de saisie, d'extraction et d'interprétation des données issues du système d'information halieutique, donnent une

information décalée dans le temps. C'est avec un délai estimé à deux ans que les informations sont publiées et utilisables pour notre tableau de bord. C'est pourquoi il est important de regarder les tendances sur la durée qui donnent à ce chapitre tout son intérêt.

A ce titre, les indicateurs sur l'état des stocks sont très intéressants. En fonction des espèces, les tendances diffèrent : elles sont moyennes pour le Saint Pierre, mauvaises pour l'araignée, la baudroie, le bar, le lieu jaune et la sardine. Pour ces espèces, les quantités capturées par marée sont en baisse. Ces indicateurs sur les stocks mériteraient d'être regardés de près et détaillés dans une prochaine édition de notre tableau de bord. Il y a toutefois des signes de stabilité, voire de reprise pour les populations de mollusques exploités comme la telline et les ormeaux.

La tendance en production journalière de homard pêché au casier est à l'augmentation sur la période 2008-2019.

### **3.2.3. Indicateurs qualité de l'eau**

Dans ce chapitre l'intégralité des indicateurs sont renseignés. Ils constituent le chapitre le plus robuste du tableau de bord car les protocoles utilisés font l'objet d'échanges depuis bien longtemps avec les experts. Les résultats ont été régulièrement réactualisés et restent stables ou s'améliorent pour la plupart depuis 2016.

Les épisodes d'efflorescences de Pseudo-nitzschia contenant des toxines dites ASP (Amnesic Shellfish Poisoning) restent très importants. Ce sont des phénomènes en augmentation sur les côtes françaises mais aussi mondialement. Le genre Pseudo-nitzschia comprend beaucoup d'espèces très difficiles à identifier et certaines sont toxiques. Les facteurs environnementaux, en particulier l'eutrophisation, influencent ces efflorescences phytoplanctoniques. Face à cette complexité, la communauté scientifique s'est regroupée pour comprendre comment se produisent les toxicités liées à Pseudo-nitzschia, quelles sont les espèces qui en sont responsables et quels facteurs les favorisent (IFREMER 2019). Les professionnels de la pêche sont impliqués dans ces programmes.

### **3.2.4. Éducation à l'environnement marin et patrimoine culturel maritime**

Le choix a été fait de laisser indéterminé l'indicateur « éducation à l'environnement marin », parce que le protocole proposé pour son renseignement est en révision. S'il est difficile d'être précis sur l'aboutissement de cette démarche, la publication du prochain tableau de bord devra au minimum mentionner les progrès réalisés.

L'indicateur « patrimoine culturel » est lui en revanche calculé en s'appuyant sur le recensement des éléments du patrimoine culturel maritime inventoriés dans des bases de données nationales ou de référence. Il est considéré comme bon en raison de la progression des inventaires et des initiatives ambitieuses concernant le patrimoine bâti sur notre périmètre, même s'ils ne couvrent pas l'ensemble des biens culturels. L'indicateur reste perfectible s'agissant des inventaires du patrimoine sous-marin.

### **3.2.5. Gouvernance**

Le taux de participation des membres aux conseils de gestion a augmenté et atteint 75 %. L'enquête de satisfaction réalisée auprès des membres affiche un niveau encore très bon en 2019. De plus, la grande majorité des avis émis par le conseil de gestion est repris dans les décisions administratives ainsi que toutes les recommandations qui y sont associées.

### 3.2.6. Bilan

	Nb Indicateurs	Non renseignés	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
<b>Patrimoine naturel</b>	13	0	2	1	3	2	5
<b>Pêche professionnelle</b>	14	8	0	1	3	2	0
<b>Qualité de l'eau</b>	15	0	2	1	3	6	3
<b>Tourisme / Nautisme</b>	9	9	0	0	0	0	0
<b>Education à l'environnement</b>	5	5	0	0	0	0	0
<b>Patrimoine culturel</b>	4	2	0	0	0	2	0
<b>Gouvernance</b>	4	2	0	0	0	1	1
<b>Totaux</b>	<b>64</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>9</b>



## Annexe 1 : subventions versées

Les instances du Parc se sont prononcées, en 2020, en faveur du versement de **11** subventions pour un montant total de **146 066 €**.

Nom du bénéficiaire	Nature du projet	Montant total projet (€)	Date de la validation de la subvention	Montant de la subvention accordée PNMI (€)	% aide	Subvention versée (€) en 2020	Reliquat de subvention (€)
Association des plaisanciers de Porsmoguer Kerhornou (APPK)	42 mouillages sur 3 ans (2018-2020)	18 030.00	15-mai-18	5 410.00	30	1 381.30	0
Pays d'Iroise Communauté	Installation station pompage eaux noires-eaux grises et eaux fond de cale port Cambarell Lanildut	55 241,71	19-oct.-18	25 066,35	45	7 519.91	0
EARL « Les coquillages de l'île de Sein »	Réhabilitation d'une ancienne écloserie à homards en ferme marine	135 847.00 dem. subv. dépenses éligibles 55 387.00	30-mai-19	29 355.00	53	11 742.00	8 806.50
Alain Le Doaré historien Douarnenez	Edition d'un ouvrage « Chancerelle, au nom de la sardine, 1828 à nos jours »	35 822,25 Dem. subv. dépenses éligibles 26 822,50	21-janv.-20	5 000,00	18.64	5 000,00	0
Association Emglev Bro Douarnenez	Mousses à l'ancre, l'histoire maritime de Douarnenez à hauteur d'enfant	20 440,00	21-janv.-20	10 000,00	48.92	10 000,00	0
Association SAMM « Société d'Archéologie Maritime du Morbihan »	Achat d'un magnétomètre pour réaliser une cartographie magnétométrique des épaves des abords de l'île de Sein	35 937,00	28-mai-20	20 843,00	58	20 843,00	0

EARL « La ferme de Corail » Camaret-sur-Mer	Mise en place d'une structure de grossissement d'ormeaux bretons en circuit fermé	42 320,00	28-mai-20	9 128,00	21.57	9 128,00	0
APECS	Pélargos Iroise - suivi deux requins pélerins	34 925,00	28-mai-20	20 950,00	60	20 950,00	0
Commune Lampaul Plouarzel	Restauration- reconversion d'anciennes cabanes de gabariers sur le port de Porscave	76 497.29	6-oct.-20	7 650,00	10	7 650,00	0
Association Emglev Bro Douarnenez	Douarnenez en chansons	55 120,00	6-oct.-20	16 000,00	29	16 000,00	0
Commune Ile de Molène	Acquisition d'un ber de mise à l'eau pour bateaux	9 000,00	6-oct.-20	3 870,00	43	3 870,00	0
Commune Ile de Molène	Mise en place d'un bloc sanitaire sur le site de Charcot	30 000,00	6-oct.-20	11 700,00	39	11 700,00	0
Commune Ile de Molène	Acquisition d'un navire de service de navette portuaire	16 361,00	6-oct.-20	6 545,00	40	6 545,00	0
Commune Camaret-sur-Mer	Réhabilitation aire de carénage sur le port	66 115.20	6-oct.-20	34 380,00	52	0	34 380,00
<b>Total subventions accordées en 2020 :146 066</b>						<b>132 329.21</b>	<b>43 186.50</b>

## Annexe 2 : membres du conseil de gestion

Collège	Représentant	Qualité	Prénom	Nom
Commissionnés par l'Etat	Préfecture Maritime de l'Atlantique	Commissaire du gouvernement	Olivier	LEBAS
	Préfecture du Finistère	Commissaire du gouvernement	Philippe	MAHE
Représentants de l'Etat	Le commandant de la Zone maritime Atlantique	Bureau	Olivier	LEBAS
	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL	Bureau	Marc	NAVEZ
		Titulaire	Georges	DERVEAUX
	Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest - DIRM NAMO	Titulaire	Guillaume	SELLIER
	Direction des Territoires et de la Mer - DDTM	Titulaire	Philippe	CHARRETTON
Direction des Territoires et de la Mer - DDTM - DML	Bureau	Hugues	VINCENT	
Représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements	Région Bretagne	Titulaire	Karim	GHACHEM
	Conseil départemental du Finistère	Présidente	Nathalie	SARRABEZOLLES
	Commune de l'île de Molène	Bureau	Didier	DELHALLE
	Commune d'Ouessant	Titulaire	Fanch	QUENOT
	Commune d'île de Sein	Titulaire	Didier	FOUQUET
	Brest Métropole	Titulaire	François	CUILLANDRE
	Communauté de communes du Pays de l'Iroise	Vice-président	André	TALARMIN
	Communauté de communes du Pays de l'Iroise	Titulaire	Jean-Luc	MILIN
	Communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime	Titulaire	Marc	PASQUALINI
	Communauté de communes de Pleyben Châteaulin Porzay	Titulaire	Annie	KERHASCOET
Douarnenez communauté	Titulaire	Philippe	AUDURIER	
Représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional d'Armorique	Parc naturel régional d'Armorique	Titulaire	Françoise	PERON
Représentants des organisations	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne	Vice-président	Emmanuel	KELBERINE

représentatives des professionnels	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Bureau	Yannick	CALVEZ
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Titulaire	Bruno	CLAQUIN
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Titulaire	Philippe	DUVAL
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Titulaire	Erell	PELLE
	Pêcheur des îles sur proposition du CRPEMB	Titulaire	Aurélien	MASSON
	Un des comités régionaux conchylicoles de Bretagne sur proposition des comités concernés	Bureau	Michel	DIVERRES
	Chambre d'agriculture du Finistère	Titulaire	Michel	INISAN
	Chambre syndicale des Algues et Végétaux marins	Titulaire	Alain	MADEC
	CCI métropolitaine Bretagne ouest	Titulaire	Yvon	TROADEC
	Finistère 360°	Titulaire	Nicole	ZIEGLER
	Union nationale des industries de carrières et matériaux de Bretagne - UNICEM	Titulaire	Eric	MONFORT
Représentants des organisations d'usagers	Fédération française des pêches sportives (FFPS)	Titulaire	Philippe	ZEQUES
	Fédération française d'études et de sports sous-marins	Bureau	Paul	MAREC
	Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer - FNPP	Bureau	Jean-Pierre	FOUQUET
	Association insulaire des usagers de la mer désignée par les maires des communes d'Ile de Molène, d'Ouessant et de Sein	Titulaire	Guy	ROCHER
	Fédération départementale des chasseurs du Finistère	Titulaire	Joël	LE GALL
	Fédération maritime de la Baie de Douarnenez	Titulaire	Corinne	AUDIGANE
Représentants d'associations de protection de l'environnement	Association Bretagne Vivante - SEPNEB	Bureau	Marie	CAPOULADE
	Association Eaux et rivières de Bretagne	Titulaire	Jean	HASCOET
Personnalités qualifiées	OCEANOPOLIS	Titulaire	Sami	HASSANI
	Association des îles du Ponant	Titulaire	Denis	PALLUEL
	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	Bureau	Catherine	TALIDEC

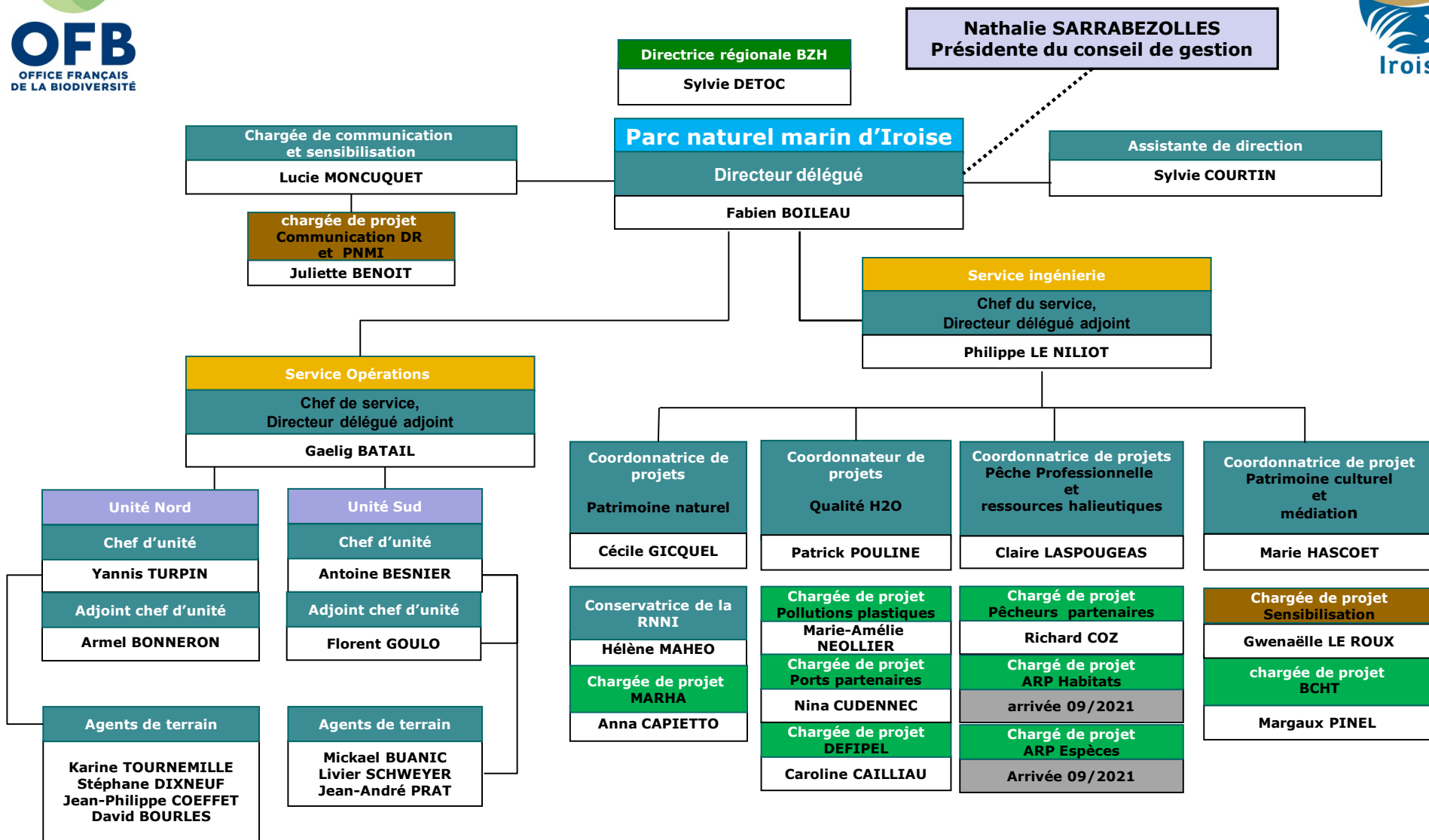


	Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)	Titulaire	Frédéric	JEAN
	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)	Titulaire	Arnaud	GUENA
	Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA)	Titulaire	Rémy	MICHEL
	Organismes gestionnaires de la réserve naturelle nationale d'Iroise	Titulaire	Pierre	YESOU
	Conservatoire du littoral	Titulaire	Didier	OLIVRY
	Office français de la biodiversité	Titulaire	Myriam	GUEGUEN

# Annexe 3 : organigramme



## Organigramme du Parc naturel marin d'Iroise



CDD sur recettes externes fonds EU, France filière pêche...
CDD Accroissement de l'activité
chargée de projet Contrat d'apprentissage
Agents permanents

## Annexe 4 : avis rendus par les instances

Type de projet	Intitulé du projet	Pétitionnaire	Type d'avis	Date de l'avis du PNM	Avis	Nb de réserves ou recommandations émises (si favorable)	Nb de prescriptions émises (si favorable)	Prise en compte de l'avis
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation et le stationnement sur le DPM pour la récolte d'algues de rive – Année 2020	HELIES Jean-Marc (Armement Fée des Iles)-Lampaul Plouarzel (29)	Simple	20-janv	Favorable	0	0	<u>oui</u>
Manifestations sportives-en mer	The Transat 2020 10 mai_10 juin 20	OC Sport_Lorient (56)	Simple	05-mars	Favorable	0	0	manifestation annulée
Manifestations sportives-en mer	Coupe de France de wawe-ski 11_13 avril 20	Centre nautique Crozon Morgat (29)	Simple	05-mars	Favorable	0	0	manifestation annulée
Manifestations sportives-en mer	Solo Guy Cotten 1_5 avril 20	Société des régates de Concarneau (29)	Simple	05-mars	Favorable	0	0	<u>oui</u>
Agrément activité nautique	Demande de renouvellement d'agrément à l'initiation et la randonnée encadrée à véhicule à moteur – Année 2020	Activ'Jet -Trébabu (29)	Simple	05-mars	Favorable	4	0	<u>oui</u>
Manifestations sportives-en mer	Mini Fastnet 2020 16_28 juin 20	Association Winches Club (29)	Simple	31-mars	Favorable	0	0	manifestation annulée
Manifestations sportives-en mer	Trophée Marie-Agnès Péron 11_13 juin 20	Association Winches Club (29)	Simple	31-mars	Favorable	0	0	manifestation annulée
Manifestations sportives-en mer	YCA - coupe de Lanildut-Molène 12-13 sept. 20	Yacht Club des Abers (29)	Simple	31-mars	Favorable	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Sélective nationale Ocean Racing 16-17 mai 20	Foyer rural l'Estran (29)	Simple	31-mars	Favorable	0	0	manifestation annulée
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation sur le DPM pour la pratique du char à voile – Année 2020-plage de Lestrevet (Plomodiern)	EURL Char à voile du bout du monde (29)	Simple	31-mars	Favorable	2	0	<u>oui</u>
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation sur le DPM pour la pratique du char à voile - Année 2020_plage de Trez-Bellec (Telgruc-sur-mer)	EURL Char à voile du bout du monde (29)	Simple	31-mars	Favorable	2	0	<u>oui</u>
Agrément activité nautique	Demande de renouvellement d'agrément à l'initiation et la randonnée encadrée en véhicule nautique à moteur - Année 2020	SASU Force 12 – Aquatiko Brest (29)	Simple	31-mars	Favorable	3	0	<u>oui</u>

Manifestations sportives-en mer	Championnat de France monotypes habitables 2020 21_23 mai 20	Association de soutien au Grand Prix de l'Ecole Navale (29)	Simple	09-avr	Favorable	2	0	manifestation annulée
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation et le stationnement sur le DPM pour la récolte d'algues de rive - Année 2020	SARL ALGOCEA (29)	Simple	20-avr	Favorable	2	0	<u>oui</u>
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation et le stationnement sur le DPM pour la récolte d'algues de rive - Année 2020	Louis Diverres (29)	Simple	20-avr	Favorable	2	0	<u>oui</u>
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation et le stationnement sur le DPM pour le nettoyage des plages/ramassage Algues vertes Mai_oct. 20	SARL KERIVEL (29)	Simple	30-avr	Favorable	0	1	<u>oui</u>
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation et le stationnement sur le DPM pour l'exercice de la pêche professionnelle de tellines Baie Douarnenez 15 mai 20_30 avril 21	CDPMEM (29)	Simple	15-mai	Favorable	0	0	oui
Agrément activité nautique	Demande de renouvellement d'agrément initiation et randonnée encadrée en véhicule nautique à moteur Année 2020	EURL Locamarine (29)	Simple	28-mai	Favorable	3	0	projet non abouti en 2020
Campagne scientifique	Projet « Phares »_ prévoyant l'immersion de deux hydroliennes dans le périmètre du Parc	Sabella	Conforme	28 mai	Favorable	1	0	demande à l'instruction
Campagne scientifique	Prospections archéologiques sous-marines 1 <sup>er</sup> _31 juil. 20	SAMM (29)	Simple	29-juin	Favorable	3	0	oui
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation et le stationnement sur le DPM pour la pratique du char à voile 15 juin_20_15 juin 21	Sté Ocean Bay (29)	Simple	29-juin	Favorable	3	0	<u>oui</u>
Manifestations sportives-en mer	Course La Solitaire du Figaro 2020 25 août au 20 sept. 20	OC Sport Pen Duick (56)	Simple	29-juin	Favorable	3	0	<u>oui</u>
Manifestations sportives-en mer	Course La Trinité-Cherbourg 2020 A partir 13 juil. 20	Sté nautique de la Trinité sur Mer (29)	Simple	29-juin	Favorable	0	0	manifestation annulée
Campagne scientifique	Demande AOT DPM 4 bouées océanographiques Baie Douarnenez 15 août_30 déc. 20	Direction générale armement	Simple	07-juil	Favorable	0	0	<u>oui</u>



Manifestations sportives-en mer	Circuit cabotage Iroise 2020 16_21 août 21	SASU SVP Nautisme	Simple	12-août	Favorable	2	0	oui
	Demande AOT récif artificiel récréatif pédagogique Camaret sur Mer 2020-2025	Club Léo Lagrange (29)	Simple	31-août	Favorable	0	0	demande à l'instruction
Circulation DPM – activité	Demande de renouvellement de l'autorisation de récolte des algues vertes à la dérive 15 juil. 20_15 fév. 21	Rénal Talbi-Entreprise Amar Michel (29)	Simple	08-sept	Favorable	2	0	<u>oui</u>
Manifestations sportives-en mer	Mini en Mai 2020 5_13 sept. 20	Sté nautique Trinité sur Mer (29)	Simple	31-août	Favorable	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Coupe de Bretagne de Wave Ski 27 sept. 20	Centre nautique Crozon Morgat (29)	Simple	31-août	Favorable	0	0	oui
Agriculture	Demande de dérogation à l'interdiction d'épandre dans la bande 500m d'une zone conchylicole	EARL Raguenes (29)	Simple	28-sept.	Défavorable			demande à l'instruction
Circulation DPM – activité	Demande d'autorisation pour la circulation sur le DPM pour la pratique du char à voile 1er nov. 20_31 oct. 21	EURL char à voile – Sainte-Anne-la-Palud (29)	Simple	01-déc	Favorable	0	3	oui

# Annexe 5 : Bilan de la mise en œuvre des actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

## 1. Moyens mis en Œuvre

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	nature/type	Durée	Financement OFB année 2020 (totalité du périmètre parc)	Co -financier	Montant co financement	Temps agents Natura 2000 (jours)	Montant total Natura 2000
FR530018; FR5300045	Animation des Aires éducatives	éducation à l'environnement	2020	0 €			15	0 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Animations pédagogiques les P'tits mousses	animation	2020	7 538 €			12	2 638 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Charte Natura 2000- prestataires tourisme	information/sensibilisation/communication	2020	2 813 €			50	2 813 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Sensibilisation à bord de la Penn ar Bed	information/sensibilisation/communication	2018-2020	15 000 €	CD29	2 000,00 €	12	17 000 €

FR5300019	Rédaction du plan de gestion de l'Aber (Crozon)	mesure de gestion	2018-2020	2 186 €			47	2 186 €
FR5310072	Etude des zones fonctionnelles des limicoles	étude scientifique/connaissance	2018-2021	0 €			8	0
FR5310072	Etude et suivi des océanites tempêtes	étude scientifique/connaissance	2020-2022	21 964 €	DREAL	0,00 €	60	21 964 €
FR530018; FR5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Etudes mammifères marins : ADN environnemental	étude scientifique/connaissance	2019-2020	7 500 €			5	7 500 €
FR5300018	Etude de la population de grands dauphins de l'archipel de Molène	étude scientifique/connaissance	2019-2023	5 740 €			3	5 740 €
FR530018; FR5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Etude interactions pêche espèces protégées	étude scientifique/connaissance	2020	0 €			40	0
FR5310072	Suivis habitats et espèces RNNI	suivi	2020	0 €			90	0
FR530018; FR5302006; FR302007; FR530019; FR5300045	Contributions au Réseau national échouages mammifères marins	Suivi	2020	0 €			69	0
FR5300018	Gestion des habitats RNNI	mesure de gestion	2020	22 272 €			16	22 272 €
FR5300018; FR5300045	Cartographie des habitats intertidaux	étude scientifique/connaissance	2019-2020	119 519 €			20	119 519 €
FR5312004	Suivi biomasse algues de rives	étude scientifique/connaissance	2020	0 €			12	0
FR5300018	Suivi efficacité mesures de gestion laminaires	suivi	2018-2022	31 712 €			80	31 712 €

FR530018; FR5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Tableau de bord: suivi des états de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	suivi	2019	0,00 €			250	0
FR5300018	Renforcement protection (dossier de proposition d'extension RNNI)	mesure de gestion	2020	0 €			20	0
FR530018; FR5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Expertises et avis	surveillance/police	2020	0 €			10	0
FR530018; FR5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Surveillance et contrôle	surveillance/police	2020	0 €			69	0
Total				236 244 €			888	233 344 €



# 1. Actions menées

## Oiseaux

Concernant les espèces d'intérêt communautaire de la Directive Oiseaux, les suivis de la nidification des espèces suivantes ont été poursuivis sur les ZPS de Molène-Ouessant (FR 5310072) et de Camaret (FR 5312004) :

- Océanite tempête,
- Puffin des anglais,
- Fulmar boréal,
- Grand gravelot,
- Huîtrier pie,
- Grand cormoran,
- Cormoran huppé,
- Sternes

Le comptage Wetlands International a également été réalisé sur l'ensemble du territoire du Parc en janvier 2020 avec l'appui de bénévoles de Bretagne Vivante, du service départemental du Finistère de l'OFB, de la Communauté de communes du Pays d'Iroise et du CEMO. Dans le périmètre de la Réserve (Site Natura 2000 Molène-Ouessant), un suivi mensuel des limicoles côtiers (huîtrier-pie, bécasseaux, grand gravelot...) est réalisé ainsi qu'une étude sur les fonctionnalités de l'archipel de Molène pour ces espèces. Un suivi mensuel de ce type est aussi mis en place sur le site de l'Aber (FR 5300019) dans le cadre de la gestion du marais.

A noter également que les sessions de baguage d'océanites tempêtes ont été réalisées en 2020 comme les années précédentes, par Bretagne Vivante avec l'appui du Parc. Une première phase de l'étude télémétrique a également permis de montrer les zones fonctionnelles utilisées par les océanites tempêtes.

## Mammifères marins

Les suivis mensuels des phoques gris se poursuivent sur les sites Molène-Ouessant et Chaussée de Sein (FR5302007). Une étude portant sur le comportement et l'utilisation du site de Morgol (archipel de Molène) par les phoques gris a débuté en 2019. Elle est réalisée au moyen d'une caméra installée sur l'îlot, retransmettant les images en direct. Ce travail permettra de mieux comprendre comment les reposoirs sont utilisés par la colonie de l'archipel, notamment en période de reproduction. Par ailleurs, en 2020, 11 naissances de phoques gris ont été observées sur le site Molène-Ouessant. Un effectif maximum de 257 individus a été comptabilisé dans l'archipel de Molène en mars 2020. Pour la chaussée de Sein, un maximum de 94 individus a été comptabilisé en juillet 2020.

Le suivi par photo-identification des grands dauphins qui permet d'affiner l'estimation des tailles des 2 groupes de grands dauphins résidents se poursuit dans les sites Ouessant-Molène et Chaussée de Sein. Le groupe de Sein comptabilise désormais 37 individus. Le groupe de l'archipel de Molène est quant à lui estimé à plus de 100 individus. Dans ces deux groupes, des naissances ont été observées en 2020. Une convention a été signée avec le GECC pour l'analyse des photos, l'estimation des populations et l'étude des groupes sociaux.

En 2020, une campagne d'acquisition de connaissances sur la mégafaune marine a vu le jour. Elle débutera dès début 2021. 8 survols du parc seront réalisés sur 2021 et 2022 pour étudier les abondances et densités des mammifères marins et des oiseaux en mer principalement.

## Habitats

En 2018-2019, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été demandée afin de définir la meilleure méthode pour élaborer la cartographie des habitats marins sur la chaussée de Sein. Suite à ce travail, finalisé en 2019, une cartographie de la zone va pouvoir être réalisée en tenant

compte de lourdes contraintes techniques : accessibilité difficile, conditions hydrodynamiques, etc. Le marché a été engagé fin 2020. Les premières missions débuteront au printemps 2021.

Fin 2019, le Parc naturel marin d'Iroise, appuyé par le Life Marha, a engagé un marché de cartographie des habitats intertidaux de l'archipel de Molène (FR5300018) et de la zone côtière du site Natura 2000 Pointe de Corsen – Le Conquet (FR5300045). L'acquisition des données de terrain a été réalisée en 2020 et les cartographies sont disponibles.

## **Gestion durable des activités**

Concernant la pêche professionnelle, la mise en œuvre de la charte pêcheurs partenaires du Parc naturel marin d'Iroise se poursuit, et est renforcée avec l'arrivée d'une personne en CDD pour dynamiser le dispositif. Le montage de dossier de demande de financement a permis d'avoir une réponse favorable pour l'embauche de personnel pour réaliser les analyses de risque pêche pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites N2000 du PNMI.

La charte Natura 2000 pour les prestataires de découverte a été révisée. Ce sont notamment les modalités d'approche des mammifères marins qui ont été revues pour une approche plus respectueuse des cétacés en particulier.

## **Sensibilisation**

Comme évoqué dans le paragraphe dédié, le programme « les p'tits mousses » a permis de sensibiliser 808 enfants soit 38 classes de 11 établissements différents ont ainsi bénéficié de 116 animations en classe et sur le terrain.

Dans la poursuite du partenariat avec la Penn Ar Bed, 3 animateurs ont été recrutés sur les liaisons maritimes vers Molène-Ouessant et Sein pour sensibiliser les voyageurs à destination des îles sur la fragilité des milieux et des espèces.

Des actions ont aussi été menées spécifiquement dans la réserve de biosphère qui regroupe les sites de Molène et de Sein, grâce à un projet INTERREG destiné à poser les bases d'un tourisme durable dans ces zones sensibles (voir rubrique BCHT).

Avec le soutien du Life Marha, la démarche d'aires éducatives a été initiée dans 3 collèges présents sur les sites Natura 2000 « Ouessant-Molène » (FR5300018) et Pointe de Corsen – Le Conquet (FR5300045).

20 000 exemplaires de l'annuaire des marées ont été distribués ou mis à disposition des usagers et habitants des communes littorales. 34 000 exemplaires du Journal de Bord ont été distribués aux habitants des communes du Parc qui ont ainsi été sensibilisés aux habitats exceptionnels et espèces fragiles de la mer d'Iroise, et aux missions du parc marin.

## Annexe 6 : table des acronymes

Acronyme	Traduction
AFB	Agence française pour la biodiversité
CRC	Comité régional de conchyliculture
AOT	Autorisation d'occupation temporaire
BCHT	Bio-Cultural Heritage Tourism
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CDPMEM	Comité départemental des pêches et des élevages marins
CEDRE	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux
CEMO	Centre d'étude du milieu ouessantin
CEPPOL	Centre d'expertises pratiques de lutte antipollution
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CIEM	Conseil international pour l'exploration de la mer
CROSS	Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage
CRPMEM	Comité régional des pêches et des élevages marins
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DML	Délégation à la mer et au littoral
DPM	Domaine public maritime
ETP	Équivalent temps plein
GECC	Groupe d'étude des cétacés du Cotentin
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IUEM	Institut universitaire européen de la mer
MAB	Man and Biosphère (programme de l'UNESCO)
MISEN	Mission interservices de l'eau et de la nature
N2000	Directive Natura 2000
OFB	Office français de la biodiversité
PNMI	Parc naturel marin d'Iroise
RNNI	Réserve naturelle nationale d'Iroise
SIC	Site d'intérêt communautaire (directive habitat, faune, flore)
VNM	Véhicule nautique à moteur
VSC	Volontaire service civique
ZPS	Zone de protection spéciale (directive oiseaux)